

Perspectives économiques et financières des pays de la Zone Franc

Projections Jumbo 2000-2001

(Confidentiel)

DEPARTEMENT
DES POLITIQUES ET ÉTUDES
DIVISION DE LA MACRO-
ÉCONOMIE ET DES ÉTUDES

Equipe Jumbo :
Marjolaine Cour,
Manuel Fourmann,
Blaise Leenhardt et
Sarah Marniesse

AVERTISSEMENT : Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de Développement.

avril 2000

Perspectives économiques et financières des pays de la Zone Franc

Projections Jumbo 2000-2001

(Confidentiel)

DEPARTEMENT
DES POLITIQUES ET ETUDES

DIVISION DE LA MACRO-
ECONOMIE ET DES ETUDES

*Equipe Jumbo :
Marjolaine Cour,
Emmanuel Fourmann,
Blaise Leenhardt et
Sarah Marniesse*

AVERTISSEMENT :: *Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de Développement.*

Plan du Rapport

Avertissement	3
<i>Encadré : la discussion des projections Jumbo de septembre 1999 avec d'autres prévisionnistes de la zone Franc.....</i>	<i>4</i>
I Principaux résultats de la projection 2000-2001 effectuée en avril 2000.....	7
I.1. Synthèse.....	7
I.2. Note sur les principales hypothèses	11
I.3. Principaux résultats pour la zone Franc (hors Comores).....	15
I.4. Résultats détaillés pour la zone UEMOA	17
I.5. Résultats détaillés pour la zone CEMAC.....	33
II Documents annexes à la projection.....	48
II.1. La pauvreté	
II.1.1 Evolution de la pauvreté en Zone Franc	48
II.1.2. La pauvreté en Zone Franc aujourd'hui : incidence et acuité	55
CONCLUSION : PPTE renforcée et lutte contre la pauvreté : enjeux.....	58
<i>Encadré : Principales notions utilisées pour l'analyse de la pauvreté.....</i>	<i>60</i>
II.2 Le coton dans l'UEMOA et l'impact de la chute des cours dans les cas malien et burkinabè (note jointe au dossier)	
II.2.1 Depuis la dévaluation et jusqu'en 1998, un contexte favorable au développement de la production cotonnière dans les pays de l'UEMOA	
II.2.2. Les conséquences de la chute du cours	

Avertissement

Limites et signification des projections proposées.

La maquette Jumbo de l'Agence Française de Développement a été conçue dans le but d'acquérir une vision globale de l'évolution économique de la zone franc et d'effectuer des analyses comparatives entre les pays. Compte tenu de ces objectifs, un retraitement des données disponibles s'impose afin d'homogénéiser les statistiques des pays de la zone, alors que les comptabilités nationales de chaque pays adoptent des méthodes parfois différentes. Le corollaire de cet exercice est que les résultats du modèle ne peuvent être parfaitement calés sur les comptabilités nationales des pays considérés. Des divergences méthodologiques peuvent être ainsi mises en évidence (période de prise en compte des récoltes agricoles, traitement de la consommation des administrations, de l'investissement public, des marges commerciales sur exportation, etc.). En conséquence, les résultats de l'exercice doivent être analysés en gardant en mémoire qu'il s'agit des données issues d'un modèle.

Comme tout travail de modélisation, cet exercice ne prétend ni décrire avec certitude l'avenir, ni tirer des conclusions définitives sur la situation des pays de la zone. Il se limite à décrire des trajectoires des économies de la zone sous différentes hypothèses concernant la politique économique et l'évolution de l'environnement extérieur, à partir d'une estimation du point de départ, l'année 1999 dans le cas présent, qu'il quantifie en tentant d'intégrer l'ensemble des informations disponibles.

Hypothèses de politique économique et d'environnement international retenues en 2000 et 2001 dans les présentes projections.

En matière de politique économique, il est supposé que la dépense publique des Etats est conforme de 1999 à 2001 aux derniers TOFE élaborés avec le FMI dans le cadre des programmes. Quand on ne dispose pas de cette information, soit qu'elle soit non disponible, soit qu'aucun programme ne soit en cours, la politique prévue est une voie « moyenne ». Pour l'exercice 1999, le TOFE définitif exécuté n'est pas encore disponible pour tous les pays.

Pour la période 2000-2001, les estimations officielles de recettes figurant dans les TOFE ne sont pas reprises. Les recettes sont calculées directement par le modèle à partir des taux apparents de pression fiscale estimés pour 1999 : la projection se fait à pression fiscale constante sauf exception¹.

Le gap² éventuel qui ressort entre les dépenses programmées, les recettes calculées et les financements identifiés est un indicateur des tensions et efforts nécessaires pour rendre financièrement réalisable la projection proposée. Il correspond donc à une politique donnée, supposée constante (en recettes comme en dépenses).

¹ Compte tenu de l'application progressive du « tarif extérieur commun » (TEC) en UEMOA qui diminue fortement les taux nominaux, cela revient à supposer — pour les droits assis sur les importations — un accroissement compensateur de l'assiette réellement imposée et de l'efficacité des services. Dans certains pays on a été amené à prévoir une baisse de la pression fiscale à l'importation. Notable exception, le Bénin pour lequel la mise en œuvre du TEC se traduit par un accroissement des taux nominaux, lequel est supposé croître de 5 % en 2000.

² Solde budgétaire base versement hors dons - financements extérieurs et intérieurs identifiés.

Encadré : la discussion des projections Jumbo de septembre 1999 avec d'autres prévisionnistes de la zone Franc

Les précédentes projections Jumbo pour la zone Franc effectuées par l'AFD en septembre 1999 ont été discutées à deux reprises avec des prévisionnistes africains. Tout d'abord à Paris en septembre dernier en marge de la réunion des Ministres de la zone Franc puis ensuite, s'agissant de la zone UEMOA, lors du séminaire organisé par Afristat à Bamako en février 2000.

1. Réunion du 21 septembre 1999 avec les prévisionnistes des banques centrales BCEAO et BEAC

L'objectif de cette réunion était de se présenter mutuellement les prévisions économiques et financières de l'AFD, de la BEAC et de la BCEAO, de tenter d'expliquer les écarts, et enfin surtout d'envisager quand et comment à l'avenir, instaurer un dialogue plus fréquent permettant l'échange d'informations primaires et la discussion des résultats. Outre l'équipe Jumbo de l'AFD et les services économiques de la BEAC et de la BCEAO, des représentants de la Banque de France (service zone Franc), de la direction de la prévision française, d'Afristat étaient également présents à la réunion qui s'est tenue en marge des rencontres des Ministres de la Zone Franc.

Cette réunion s'est déroulée dans un esprit très constructif et ouvert malgré certaines divergences d'analyse. Les discussions techniques ont porté sur les différences d'approches méthodologiques, sur le degré d'actualité des informations primaires et sur les résultats obtenus. Après une présentation rapide des projections Jumbo et de leurs éléments annexes, les points de vue de la BCEAO et de la BEAC ont été exposés.

Concernant la zone UEMOA, comme l'indiquent les tableaux comparatifs ci-dessous, les prévisions Jumbo apparaissaient comme nettement plus pessimistes par rapport à celles de la BCEAO (-1 point de croissance en 1999 et -1,5 point en 2000), laquelle avait déjà révisé ses projections en baisse de -0,9 point en 1999 (en raison de la détérioration des termes de l'échange, de l'extension de la crise énergétique et des attaques parasitaires affectant la production de coton).

Zone UEMOA : Estimations et prévisions Jumbo, BCEAO et FMI

Croissance en % du PIB réel	1998 tel qu'estimé en septembre 1999			1999 tel qu'estimé en septembre 1999			2000 tel qu'estimé en septembre 1999		
	Jumbo	BCEAO	FMI	Jumbo	BCEAO	FMI	Jumbo	BCEAO	FMI
Bénin	4,3	4,5	—	5,2	5,2	5,0	3,9	6,1	5,3
Burkina	5,3	6,2	—	4,1	5,1	5,5	4,5	5,8	5,0
Côte d'Ivoire	5,4	5,7	5,4	3,8	5,6	5,5	3,5	5,3	5,6
Guinée Bissau	—	-28,1	—	—	7,1	—	—	8,2	—
Mali	3,6	4,3	3,6	6,6	5,4	6,4	6,3	5,5	5,0
Niger	2,7	8,8	4,4	4,1	2,7	4,5	3,8	4,5	—
Sénégal	4,9	5,7	—	4,1	5,0	6,6	4,2	6,0	5,8
Togo	-1,0	-1,3	-1,3	4,3	6,6	6,7	3,1	6,0	5,6
UEMOA	4,5	5,0	—	4,3	5,3	—	4,1	5,6	—

Source : Jumbo septembre 1999 ; Conseil d'administration BCEAO 15 septembre 1999 ; FMI : dernier document connu en septembre 1999

Selon la BCEAO, la croissance de la zone se maintenait en 1999 au même niveau que l'année précédente. Cette analyse s'appuyait notamment sur une contribution extérieure à la croissance du PIB moins pessimiste que dans Jumbo (pour deux raisons : **production de cacao en Côte d'Ivoire atteignant un nouveau record en 1999** — contre une stagnation dans Jumbo ; **forts échanges commerciaux avec les pays de la sous région**, tandis que l'AFD privilégiait l'information issue des douanes françaises et OCDE montrant une stabilisation ou une baisse, notamment des importations ivoiriennes) et sur les effets favorables des bonnes récoltes vivrières dans les pays de la zone. Pour l'année 2000, la BCEAO avait par ailleurs introduit une dose de « volontarisme » dans ses prévisions que n'intégrait pas la projection de l'AFD.

De même, sur la zone CEMAC, la prévision Jumbo était plus pessimiste en 1999, avec – 1,6 point de croissance par rapport à la projection BEAC pour l'année 1999.

Zone CEMAC : Estimations et prévisions Jumbo, BEAC et FMI

Croissance en % du PIB réel	1998 tel qu'estimé en septembre 1999			1999 tel qu'estimé en septembre 1999		
	Jumbo	BEAC	FMI	Jumbo	BEAC	FMI
Cameroun	4,9	5,0	—	4,4	4,4	—
République Centrafricaine	4,6	3,9	5,5	3,3	5,1	5,0
Congo	3,9	3,6	8,0	– 2,2	– 0,8	5,8
Gabon	2,9	2,0	—	– 9,3	– 4,0	– 1,6
Guinée Equatoriale	27,5	17,2	21,0	5,0	12,7	2,8
Tchad	5,4	7,1	7,0	3,0	1,2	1,2
CEMAC	4,7	4,3	—	0,3	1,9	—

Sources : Projections Jumbo septembre 99. BEAC, Situation économique dans la zone CEMAC, Réunion zone franc sept 99. FMI : dernier document connu en septembre 1999

Pour la BEAC, il y avait bien une forte décélération de la croissance en 1999, comme dans Jumbo. **Les évolutions en terme de trajectoire étaient parallèles à celles de l'AFD, en revanche en termes de niveau il y avait des écarts sur les principales grandeurs macro-économiques.** Les analyses sur les facteurs déterminant les principales évolutions étaient partagées par la BEAC et l'AFD, mais à des amplitudes différentes (pour le Congo et le Gabon, les écarts de croissance sont particulièrement forts et résultaient d'une différence d'appréciation au niveau du secteur pétrolier ; pour le Tchad et le Cameroun, la BEAC n'ayant pas intégré les investissements du pipeline alors qu'ils étaient intégrés dans Jumbo en 1999).

Sur ces deux zones selon l'AFD, les écarts de prévisions résultaient essentiellement, outre certaines différences de comptabilisation en matière de campagnes agricoles, des **divergences au niveau des hypothèses exogènes sur les prix des matières premières** (prix du cacao pour la Côte d'Ivoire, prix du pétrole pour le Gabon et le Congo...) et également **parfois sur des hypothèses exogènes concernant les quantités produites** (cacao en Côte d'Ivoire, pétrole). L'AFD a proposé — à titre conservatoire — qu'en ce qui concerne les prix internationaux, la BCEAO et la BEAC s'appuient également sur les hypothèses de référence données par la Banque Mondiale dans sa revue « Global Commodity Markets », assortissant éventuellement leurs projections de variantes (une variante basse et une variante haute sur les prix et les volumes).

Les compléments d'information et d'explication échangés durant la réunion ont convaincu chacun de la nécessité de dialoguer davantage à l'avenir. un prévisionniste de la BEAC a souligné que « ces analyses s'avèrent par ailleurs très utiles pour les prévisions de la Banque [BEAC], en permettant de confronter les résultats de la programmation monétaire avec les données produites par un organisme indépendant, tout en bénéficiant des informations sur l'UEMOA et la Zone franc en général. En retour, les chiffres de la programmation monétaire réalisée par la BEAC constituent une source d'information précieuse pour le département macro-économique de l'AFD. En conséquence à l'instar des réunions périodiques FMI/BEAC et Banque de France/BEAC, il a semblé souhaitable d'envisager des rencontres régulières entre l'AFD et les banques centrales dans le domaine des projections macro-économiques. Il a été également conclu qu'il serait nécessaire à l'avenir d'avancer sous l'égide d'AFRISTAT en matière de méthodologie commune (en lançant plusieurs chantiers d'harmonisation des statistiques et des méthodologies) et de pousser plus loin la collaboration en matière de modélisation.

2. Séminaire AFRISTAT de février 2000 avec les statisticiens et prévisionnistes des pays membres de la zone UEMOA

Dans le droit-fil des recommandations issues de la discussion précédente à Paris, AFRISTAT avait organisé un séminaire à Bamako (Mali) pour réunir des prévisionnistes et des statisticiens de la zone UEMOA afin de confronter les méthodes de comptabilisation et de prévision dans les pays membres et de discuter de la situation conjoncturelle dans la zone au début de l'année 2000. Outre AFRISTAT et les huit pays membres (deux représentants par pays, l'un de l'Institut national de la statistique et l'autre des services de prévision économique), étaient également représentés l'UEMOA, le Ministère français des Affaires étrangères, l'équipe Jumbo de l'AFD, la BCEAO et la Banque de France.

A l'issue d'un premier tour de table sur l'état des lieux (aux plans technique et institutionnel) et les perspectives dans chacun des pays, les prévisions Jumbo de septembre 1999 ont été brièvement rappelées. Par la suite, l'AFD a présenté l'orientation nouvelle de ses projections compte tenu des informations conjoncturelles disponibles depuis septembre 1999 aux plans nationaux et internationaux.

Parmi les faits saillants de la conjoncture UEMOA en 1999-2000, les points suivants ont notamment été abordés :

- **les baisses des prix alimentaires** induites par les bons résultats de la campagne vivrière de 1998-1999 (l'inflation des prix à la consommation est quasi nulle dans la zone UEMOA en 1999) ; **des perspectives très favorables pour la campagne en cours : les campagnes vivrières auraient ainsi été exceptionnelles dans le Sahel deux années de suite** : ce phénomène nécessite — du point de vue de l'analyse conjoncturelle — d'envisager un retour à la moyenne en 2001, se traduisant par une baisse de la production en fin de période de projection ;
- **les orientations les plus récentes en matière de commerce extérieur** issues des statistiques douanières françaises et de l'OCDE : baisse ou stagnation quasi généralisée des importations de la sous-zone UEMOA ;
- **les évolutions des prix et des quantités des principales cultures d'exportation** face à la chute des cours mondiaux de la fin 1999 : baisse du coton (volume en baisse légère, inertie des prix, libéralisation) ;
- **l'impact de la hausse du prix du pétrole sur les prix administrés** (essence à la pompe, électricité) ;
- **l'impact sur les TOFE de la mise en place du TEC** ;
- **l'évolution des paramètres macroéconomiques relatifs au secteur privé** (salaires, investissement, production vivrière commercialisée et prix payés aux producteurs).

Il est ressorti de cette rencontre une confirmation du ralentissement économique dans la zone en 1999, selon une trajectoire proche de la variante basse issue des projections Jumbo de septembre dernier. Au plan méthodologique, les conclusions ont été proches de celles tirées à Paris lors de la réunion technique, avec notamment **la nécessité de tendre vers une harmonisation des méthode de comptabilisation des campagnes agricoles dans les pays de la zone.**

I. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PROJECTION D'AVRIL 2000

I.1. Synthèse

A. UEMOA

Les années 1999 et 2000 se caractérisent par un **retournement de tendance** : pour la première fois depuis 1993, les revenus tirés des cultures d'exportations par les planteurs sont en baisse très sensible : la variante pessimiste de nos précédentes projections, basée sur une diminution des prix internationaux des matières premières exportées par l'UEMOA, est en passe de se réaliser.

C'est en effet la situation et les perspectives de l'économie cacaoyère ivoirienne, à ce jour peu favorables, qui sont les éléments directeurs de la conjoncture de la sous-zone, du fait du poids spécifique de la Côte d'Ivoire en UEMOA et de l'importance des flux commerciaux et des transferts qu'elle réalise avec ses voisins. D'autre part, compte tenu de l'importance croissante de l'économie cotonnière dans le Sahel, la baisse des cours du coton est un facteur supplémentaire de morosité (quoique moins marqué que les évolutions liées au cacao).

Si la croissance du PIB de la zone UEMOA est restée soutenue en 1999 et supérieure au taux de croissance démographique, en revanche, **en 2000, du fait de la récession en Côte d'Ivoire (PIB réel en recul de -0,2 %), la croissance de la zone UEMOA s'établirait à 2,5 %, soit un taux inférieur à celui de la croissance démographique** (s'expliquant d'un côté par un ralentissement de la consommation privée, du fait du recul des revenus ruraux issus des cultures de rentes pour la deuxième année consécutive, et de l'autre par une baisse des investissements publics pour la deuxième année consécutive). **En 2001 sous les hypothèses retenues**, la zone UEMOA renouerait avec une forte croissance (5,0 %) du fait du redémarrage de l'économie ivoirienne qu'auront permis à la fois le retour des financements internationaux³ et la stabilité retrouvée après le coup d'état de 1999 et les élections prévues en 2000. Les autres pays de l'Union retrouvent un rythme de croissance proche de 4 %, peu éloigné de ce qu'il était avant de subir les contre coups de la crise asiatique.

Mais, en Côte d'Ivoire **des profils conjoncturels alternatifs** (non retenus dans l'actuelle projection) sont **également envisageables** pour l'an 2000 :

- Suivant que les prix effectivement payés aux producteurs seront plus ou moins élevés, et suivant le niveau de la production effective de cacao ;
- Suivant la rapidité avec laquelle un accord sera conclu avec le FMI et ouvrira la voie à une reprise des financements des bailleurs de fonds internationaux et suivant le délai avec lequel les opérateurs privés (tant nationaux qu'étrangers) suivront ce mouvement.

Dans cet ordre d'idée, il faut signaler la marge d'incertitude affectant nos estimations concernant la Côte d'Ivoire en 2000 : par exemple, une augmentation (respectivement diminution) de 25 % du prix producteur ou des quantités de cacao produites par rapport à nos hypothèses entraînerait, selon la maquette Jumbo, une variation de ± 1 point de PIB en Côte d'Ivoire et donc de $\pm 0,4$ point en UEMOA.

La relative atonie de l'activité en 1999 et 2000 se traduit par un net ralentissement, voire un recul, des importations hors produits pétroliers de la zone en valeur et en volume (à l'exception notable du Bénin

³ On suppose, dans la présente projection que la Côte d'Ivoire renoue avec le FMI avant la fin 2000 et qu'en 2001 tous les pays de la zone sont sous accord avec le FMI

en 1999). En revanche, l'augmentation du prix du pétrole accroît le coût total des importations (+6 % en valeur en 1999, +7 % en 2000).

En 1999, les exportations primaires en volume sont également en recul en 1999 en raison de la baisse des quantités produites. Il en est de même en valeur. La balance commerciale se dégrade en conséquence ; la balance courante également.

En 2000, en revanche, on prévoit une forte hausse du volume des exportations, notamment café (+37 %) et cacao (+10 %). Le maintien du dollar à des niveaux élevés et la fin de la dégradation des prix internationaux entraînent une amélioration de la balance commerciale. La balance courante de la zone UEMOA enregistre mécaniquement ce redressement. Et 2001 prolonge les bons résultats extérieurs de 2000.

Les finances publiques en UEMOA enregistrent en recettes le ralentissement de l'activité en 1999-2000. Les recettes baissent en effet de 0,4 puis 0,5 point de PIB, sans pour autant que la pression fiscale globale ne se détériore (elle croît de 0,2 point dans l'ensemble de l'Union en 1999, et ne stagne ou baisse qu'en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo). La raison essentielle de la baisse des recettes est à chercher dans la disparition des recettes de stabilisation ivoiriennes. Parallèlement, les dépenses primaires de base ne diminuent pas ou très peu en 1999 et 2000, la masse salariale en pourcentage des recettes augmente, l'ajustement portant essentiellement sur l'investissement sur financement national. Cet effet de ciseaux se traduit par une accumulation d'arriérés intérieurs (en Côte d'Ivoire) en 1999 et par un gap en 2000. La situation en 2001 s'améliorerait légèrement. En outre, l'arrivée de financements extérieurs consécutifs aux accords escomptés avec les organismes de Bretton Woods pourrait contribuer à réduire les tensions financières.

B. CEMAC

L'année 1998 est **l'année des paradoxes** en CEMAC, car malgré la forte baisse du prix du pétrole, la sous-zone connaît une **forte croissance**. C'est également l'année du **dérapiage gabonais**.

L'année 1999 ne ressemble pas à la précédente : **la stagnation succède à la croissance (PIB à -0,1%)**, principalement du fait du Gabon (-11%) et du Congo (-2%). **Le pôle de croissance de la sous-zone reste le Cameroun (+4%) :**

- **Au Cameroun**, la croissance se ralentit, mais reste à un niveau encore élevé. Des éléments contradictoires gouvernent en effet la conjoncture : hausse des salaires public, interdiction d'exporter certaines grumes en l'état, croissance moindre que programmée de l'investissement public du fait d'une insuffisante capacité de l'administration à gérer l'aide extérieure.
- **Au Gabon**, après les dérapages de 1998, un début d'ajustement a été mis en œuvre et l'économie connaît une récession marquée.
- **Au Congo**, la croissance de la production pétrolière n'est pas suffisante pour compenser les facteurs récessifs dus aux troubles socio-politiques.
- **Au Tchad**, les piètres résultats s'expliquent par la baisse drastique de la production et des prix du coton et au retard dans la mise en œuvre du projet Doba. En **RCA**, l'investissement public baisse fortement en 1999 (-26% en volume). Enfin en **Guinée Equatoriale**, la croissance à deux chiffres de l'exploitation pétrolière explique évidemment celle du PIB (+32%).

En 2000, la croissance de la sous-zone connaîtrait un net rebond (+4,5%), d'ampleur cependant variable suivant les pays, et selon les hypothèses adoptées.

- **La croissance camerounaise**, enfin, demeure au même niveau qu'en 1999 : du fait principalement d'une forte croissance des investissements publics (on fait l'hypothèse du tirage effectif des financements internationaux d'ores et déjà engagés). Si la croissance des investissements publics était plus limitée et restait sur le rythme de 1999 du fait de l'insuffisante capacité de l'administration à gérer l'aide extérieure, le PIB hors pétrole devrait être revu à la baisse.. L'effet sur la sous zone serait de -0,4 points de PIB.
- **Au Gabon**, où la production pétrolière est supposée stagner et où l'ajustement financier de l'Etat amorcé en 1999 est supposé se poursuivre en 2000, la croissance globale serait de moins de deux points. Mais, si cette évolution peut sembler paradoxale quand les prix du pétrole sont supposés être si élevés et compte tenu de l'importance prévisible des résultats fiscaux pétroliers, cela résulte de l'ampleur des arriérés à honorer qui est la conséquence des dérapages entérieurs.
- **Au Congo**, on suppose le retour à la paix civile. Le PIB augmente de plus de 10%. Toutefois, si on avait affaire à une stagnation de l'économie non pétrolière du fait de la continuation des troubles, la croissance du PIB de la CEMAC dans son ensemble diminuerait de 0,7 points.
- **En Guinée Equatoriale**, la croissance à deux chiffres de la production pétrolière (et donc du PIB) est supposée se poursuivre. Si l'on raisonnait hors Guinée Equatoriale la croissance de la sous zone serait diminuée de 0,6 points
- **Les autres pays de la sous-zone**, ont des performances médiocres (impact de l'ajustement cotonnier).

En 2001 la croissance se confirme (5,3%) du fait :

- des effets bénéfiques, en terme d'investissements, tant étranger que nationaux, du retour général supposé à des accords avec les organismes de Bretton Woods ; Pour le Cameroun par ailleurs, la poursuite sans interruption puis le renouvellement d'un programme et la perspective d'une décision point PPTE au second semestre 2000 devraient contribuer favorablement à la croissance.
- de la forte croissance de l'extraction pétrolière en Guinée Equatoriale. Hors Guinée Equatoriale la croissance de la sous zone baisse de 0,9 points à 4,4%
- de la poursuite de la reconstruction au Congo (qui connaît une deuxième année de croissance forte 6%).

Les échanges extérieurs s'améliorent

La balance commerciale s'améliore de plus de 8 points en 1999. En ce qui concerne la balance courante, pour la première fois depuis bien des années, elle serait positive (... mais essentiellement du fait de la faiblesse des importations due à la morosité économique de la sous zone en 1999).

En 2000, l'amélioration réalisée en 1999 se poursuivrait en ligne avec la hausse des prix du pétrole et du taux de change du dollar. En 2001, si on raisonne hors importations exceptionnelles liées aux investissements pétroliers, la balance courante resterait positive avec nos hypothèses de prix internationaux.

Les Finances publiques se redressent en 1999 et en 2000, l'amélioration du solde primaire étant surtout perceptible dans les pays pétroliers.

- En 1999 le redressement des recettes résulte de la croissance des recettes pétrolières, les recettes non pétrolières baissant en terme nominal du fait de la mauvaise situation macroéconomique d'ensemble et particulièrement au Gabon et au Congo. Il s'agit plus d'un problème d'assiette que de pression fiscale en ce qui concerne les recettes douanières. Pour les impôts directs et indirects portant sur l'activité intérieure, la baisse de la pression fiscale est nette. Au Cameroun on assiste à l'évolution inverse, les recettes non pétrolières s'accroissant de 6 % dans le respect du programme et la pression fiscale ne diminuant pas ou peu
- Concernant les dépenses, c'est l'investissement qui accuse la part la plus importante de la baisse.

En 2000 et 2001, le niveau absolu des recettes fiscales pétrolières à attendre est bien évidemment au centre de la définition d'une politique fiscale réaliste pour les pays pétroliers. Dans le modèle Jumbo on a mis au point une **modélisation rustique de la fiscalité pétrolière**. Les résultats concernant les années 2000 et 2001 sont supérieurs parfois aux estimations généralement admises. Ces résultats sont pleinement intégrés dans les recettes qui progressent globalement (c'est à dire recettes pétrolières et non pétrolières confondues) de 26% en 2000, mais baissent de 5% en 2001.

Les dépenses, quant à elles, permettent une certaine relance compensant les baisses ayant affecté, en 1999, les investissements et les autres dépenses courantes hors intérêts, les salaires restant sous contrôle.

Au total le solde primaire de base s'améliore nettement en particulier au Gabon et au Congo (du fait de l'accroissement nettement supérieur des recettes par rapport aux dépenses primaires de base). Au Cameroun, compte tenu des spécificités de la politique supposée, ce solde diminuerait légèrement.

Si l'on prend maintenant en compte les arriérés et les financements identifiés, l'amortissement de la dette et les rééchelonnements acquis, on obtient le besoin de financement résiduel qui reste important en 2000, principalement au Congo.

En 2001, au Gabon aucun gap n'apparaît dans notre projection compte tenu du niveau supposé de l'extraction pétrolière, du prix du pétrole et de la politique d'ajustement postulée.

Au Cameroun et au Congo par contre on note le risque de réapparition d'un effet de ciseaux entre des recettes qui stagnent ou baissent et des dépenses hors intérêts qui croissent. Si les efforts d'ajustement permettent à ces pays soit de renouer avec la Communauté financière internationale (dans le cas de Congo) ou de bénéficier prochainement de l'initiative sur la dette dans le cas du Cameroun, ces gaps pourraient se réduire et trouver leur financement extérieur.

I.2. Principales hypothèses exogènes de la projection

II.2.1. Evolution retenue pour le dollar en 2000 et 2001

En matière de taux de change, l'évolution de la parité franc-dollar depuis le lancement de l'euro en 1999 se caractérise globalement par une dépréciation du franc français, donc du franc CFA et du franc comorien (– 4,3 % en moyenne en 1999 par rapport à 1998). Sur les deux premiers mois de l'année 2000, la dépréciation s'est poursuivie (– 3 % depuis décembre 1999).

Pour la période 2000-2001, la projection Jumbo fait l'hypothèse strictement technique d'un dollar à 6 francs français fin 2001, ce qui ferait ressortir un dollar moyen à 6,41 francs en 2000 et à 6,05 en 2001. Cette hypothèse correspond donc à un retournement de l'évolution constatée jusqu'à présent.

En valeur moyenne annuelle, les parités retenues sont donc les suivantes (**francs pour un dollar**) :

1997	1998	1999	2000	2001
5,835	5,898	6,150	6,406	6,046

Soit, **en dollars pour un euro** :

1997	1998	1999	2000	2001
1,124	1,112	1,067	1,024	1,085

I.2.2. Prix des principaux produits exportés

Le scénario central est bâti autour des perspectives globales de la Banque Mondiale et caractérisé par une reprise économique générale en 2000, après les ralentissements induits par la crise asiatique et les différentes conséquences financières qu'elle a entraînées. En ce qui concerne le prix des matières premières (y compris pétrole), on retient les hypothèses de « *Global Commodity market* » de la Banque Mondiale de janvier 2000.

Pour cette année, les perspectives mettent fin à l'exception qu'avait jusqu'ici connue la zone UEMOA : après le choc asymétrique de 1998 (où la zone CEMAC a subi la baisse des cours du pétrole, tandis que la zone UEMOA bénéficiait encore de termes de l'échange favorables), on constate un nouveau choc asymétrique défavorable cette fois-ci aux pays de l'UEMOA, alors que la remontée des cours du pétrole bénéficie à la zone CEMAC. En 2000, conformément à la Banque Mondiale, on retient l'hypothèse optimiste d'une amélioration générale des cours des matières premières bénéficiant à l'ensemble de la zone franc.

Prix des principaux produits exportés
Hypothèses retenues dans le scénario central

	En pourcentage de variation par rapport à l'année précédente				Prix en dollars ou cents		
	1998	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Café Robusta (c/kg)	+ 5 %	- 18 %	- 2 %	+ 9 %	149	145	159
Cacao (c/kg)	+ 4 %	- 32 %	- 1 %	+ 7 %	113	112	120
Coton (c/kg)	- 17 %	- 19 %	+ 1 %	+ 10 %	117	118	130
Huile d'arachide (\$/tm)	- 10 %	- 13 %	+ 2 %	0 %	788	800	800
Bois en grumes (\$/m ³)	+ 1 %	- 6 %	+ 13 %	+ 3 %	269	305	315
Pétrole (\$/baril)	- 33 %	+ 41 %	+ 11 %	- 10 %	18	20	18
Dollar / FCFA	+ 2 %	+ 4 %	+ 4 %	- 6 %	615	641	605

Source : Banque Mondiale, *Global Commodity Markets*, juillet 1999 et prévisions Jumbo pour le dollar

Evolution de l'indice des termes de l'échange

Variation annuelle de l'indice des termes de l'échange	1998	1999	2000	2001
Zone franc	- 5 %	4 %	4 %	- 4 %
UEMOA	7 %	- 8 %	0 %	2 %
CEMAC	- 15 %	19 %	8 %	- 9 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

Evolution du prix des exportations primaires par zone

Variation des prix des exportations primaires (hors pétrole) en FCFA	1998	1999	2000	2001
Zone franc	6 %	- 8 %	6 %	0 %
UEMOA	4 %	- 8 %	4 %	0 %
CEMAC	9 %	- 10 %	11 %	0 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

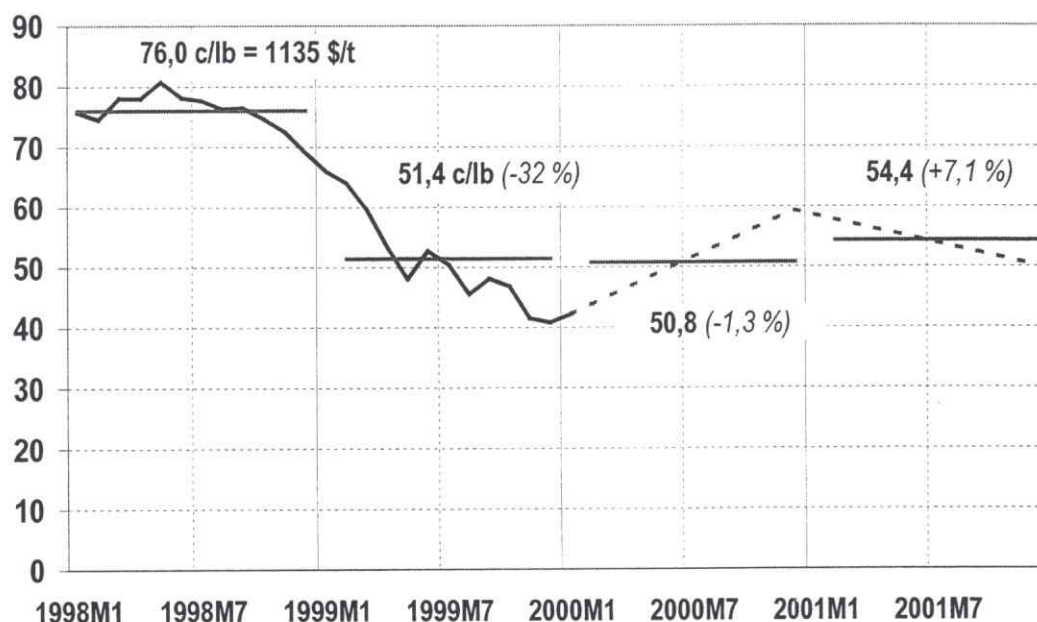
Concernant les produits primaires hors pétrole exportés par la zone, on remarquera en 1998 la hausse plus forte en CEMAC qu'en UEMOA : ce phénomène s'explique par l'importance nettement plus grande du coton en UEMOA, et par la paradoxale hausse des valeurs moyennes du bois à l'exportation due à l'effet qualité consécutif à la crise asiatique en CEMAC.

En 1999 la situation s'inverse et la baisse est plus faible en UEMOA. Il faut y voir l'effet des ventes (à terme) de cacao en Côte d'Ivoire au premier semestre 1999, le prix de réalisation n'accusant pas de baisse notable par rapport à l'année précédente, contrairement au prix spot.

La question du Cacao : Les hypothèses à première vues prudentes de la Banque Mondiale recouvrent en fait une prévision très optimiste de redressement des cours, puisque la baisse de - 1,3 % prévue « en moyenne annuelle » recouvre en fait un redressement de près de 45 % des cours en « glissement annuel ».

Hypothèse d'évolution du cours mensuel du cacao (en cents par livre)

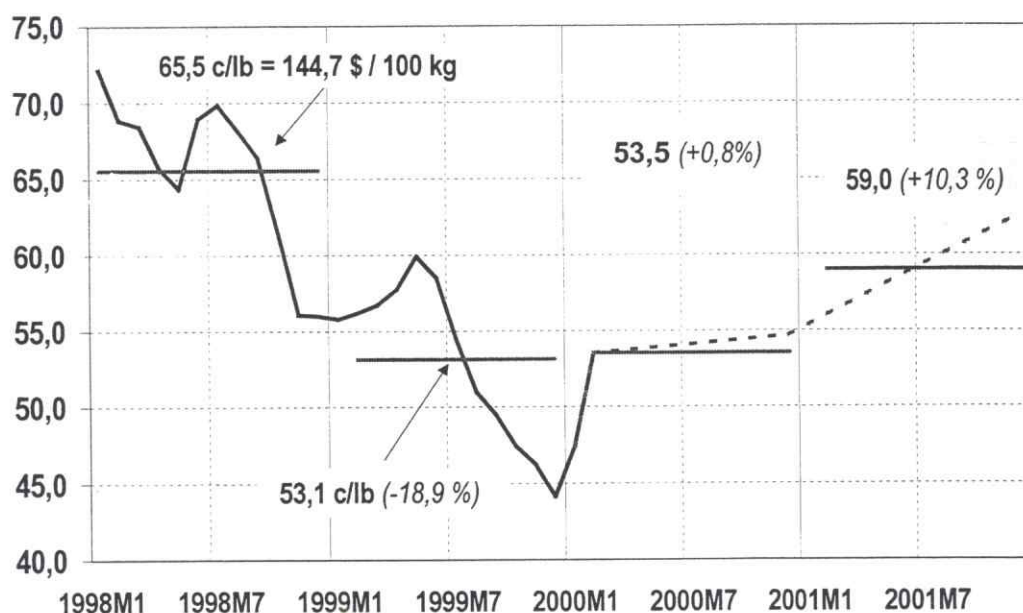
cohérente avec l'évolution en moyenne annuelle prévue par la Banque Mondiale dans les « Global Commodity Markets »



La question du Coton : Là encore, les hypothèses prudentes de la Banque Mondiale (+ 0,8 % en 2000 en « moyenne annuelle ») recouvrent en fait une prévision de redressement important des cours, d'ailleurs observée sur les premiers mois de l'année 2000 (le renchérissement des fibres synthétiques lié au prix du baril conduit les filatures à rechercher davantage de coton, le prix constaté en début mars est supérieur de 28 % au prix de décembre et se situe à 56,5 c/lb soit 125 \$/100 kg).

Hypothèse d'évolution du cours mensuel du coton graine (en cents par livre)

cohérente avec l'évolution en moyenne annuelle prévue par la Banque Mondiale dans les « Global Commodity Markets »



I.2.3. Autres principales hypothèses exogènes

Environnement international et impact de la crise asiatique

	1998	1999	2000	2001
Prix des produits manufacturés importés zone franc	- 1,0 %	1,0 %	2,0 %	2,0 %
Demande mondiale s'adressant à la zone franc	4,0 %	4,0 %	6,0 %	6,0 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

On suppose un certain retour à la croissance en 2000, accompagné d'une plus forte hausse des prix.

Vivriers locaux dans la Zone Franc

	1997	1998	1999	2000	2001
Croissance de la production vivrière commercialisée	2,2 %	1,0 %	5,5 %	3,4 %	3,2 %
CEMAC	3,2 %	5,2 %	3,6 %	3,4 %	3,1 %
UEMOA	1,5 %	- 1,8 %	6,7 %	3,5 %	3,3 %
Prix des produits vivriers	5,2 %	6,6 %	- 1,3 %	2,2 %	2,5 %
CEMAC	6,4 %	2,6 %	1,9 %	2,9 %	2,9 %
UEMOA	4,7 %	8,4 %	- 2,7 %	2,0 %	2,2 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

En UEMOA, on remarque la forte reprise de 1999 (après les deux mauvaises campagnes précédentes) suivie à nouveau par une bonne récolte en 2000. Les prix alimentaires sont raisonnables après la baisse importante observée en 1999.

Zone franc	1997	1998	1999	2000	2001
prix des services publics	2,4 %	3,6 %	5,0 %	9,2 %	3,2 %
salaires nominaux privés	3,6 %	4,4 %	3,4 %	2,9 %	2,8 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

Les revenus salariaux croissent légèrement plus vite que l'inflation. Les prix des services publics tiennent compte de l'augmentation des prix des carburants.

Investissements privés
(taux de croissance en volume)

	1997	1998	1999	2000	2001
Zone Franc	4,9 %	16,6 %	- 3,6 %	7,9 %	16,5 %
UEMOA	10,8 %	16,6 %	8,9 %	9,6 %	8,1 %
dont Côte d'Ivoire	24,6 %	27,7 %	20,4 %	2,0 %	7,8 %
CEMAC	0,9 %	16,7 %	- 13,0 %	6,3 %	24,7 %
dont Cameroun	17,5 %	3,0 %	7,0 %	9,0 %	30,0 %

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

En Côte d'Ivoire, la croissance de l'investissement privé diminuerait en 2000 du fait de l'attentisme des opérateurs mais il serait contrebalancé au niveau de l'UEMOA par le report sur 2000 de nombre

d'investissements différés du fait du manque chronique d'alimentation électrique au Sénégal et au Mali.

En CEMAC, les mauvais résultats globaux de 1999 s'expliquent par le poids de la décélération au Gabon et les événements au Congo. Les travaux liés à Doba sont supposés commencer fin 2001 au Cameroun et au Tchad.

I.3. Principaux résultats pour la zone Franc (hors Comores)

Taux de croissance du PIB en volume - Zone Franc

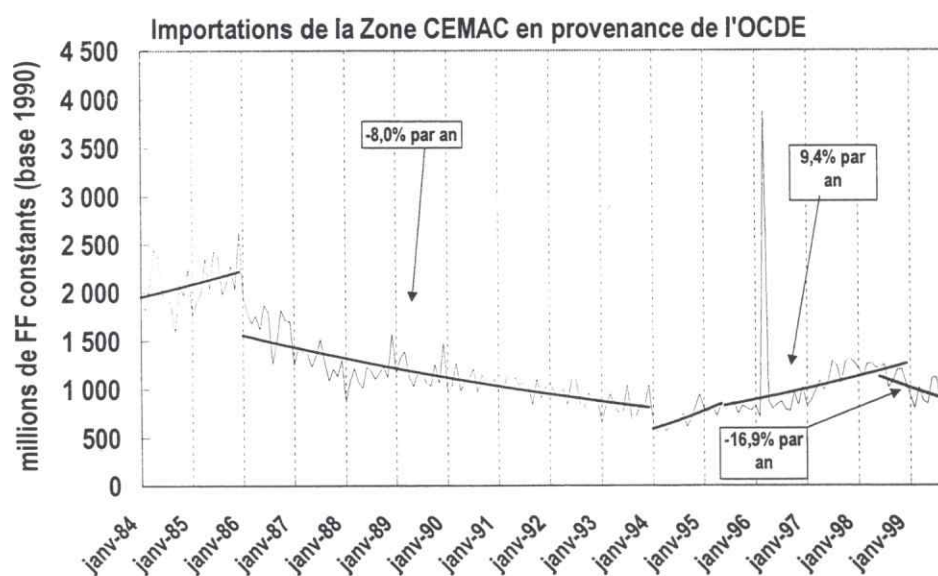
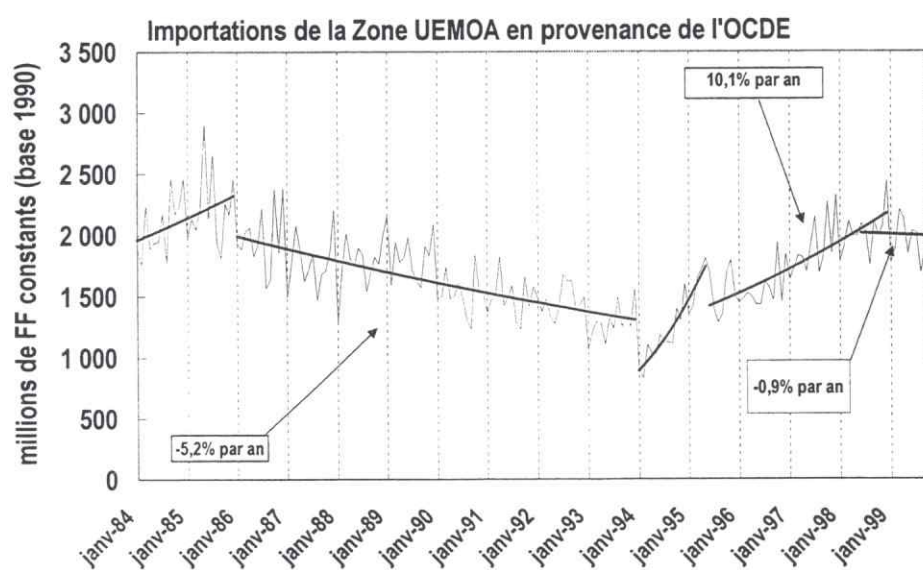
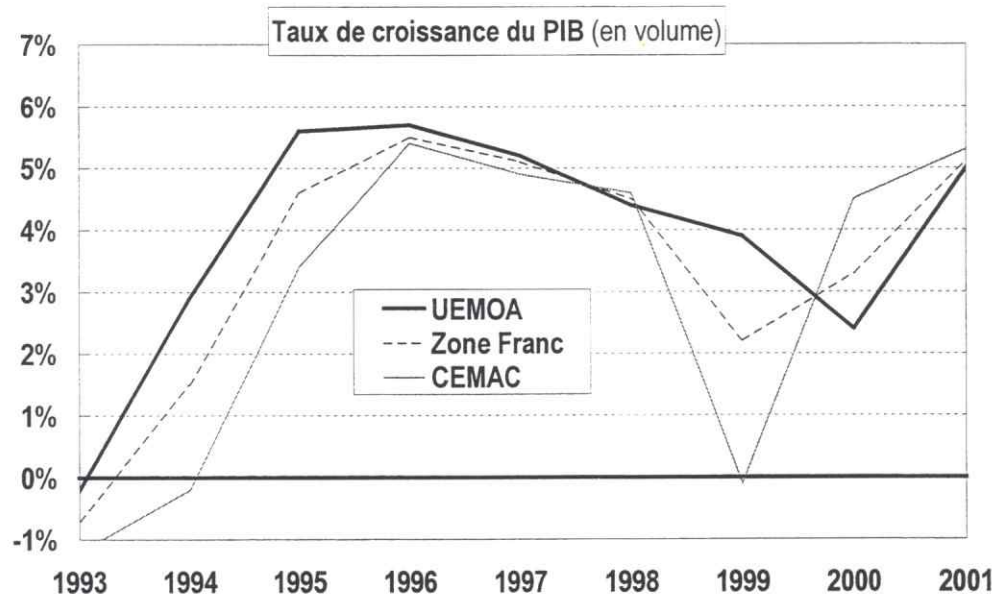
	1997	1998	1999	2000	2001
Zone Franc	5,1	4,5	2,2	3,3	5,1
UEMOA	5,2	4,4	3,9	2,4	5,0
CEMAC	4,9	4,6	- 0,1	4,5	5,3

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

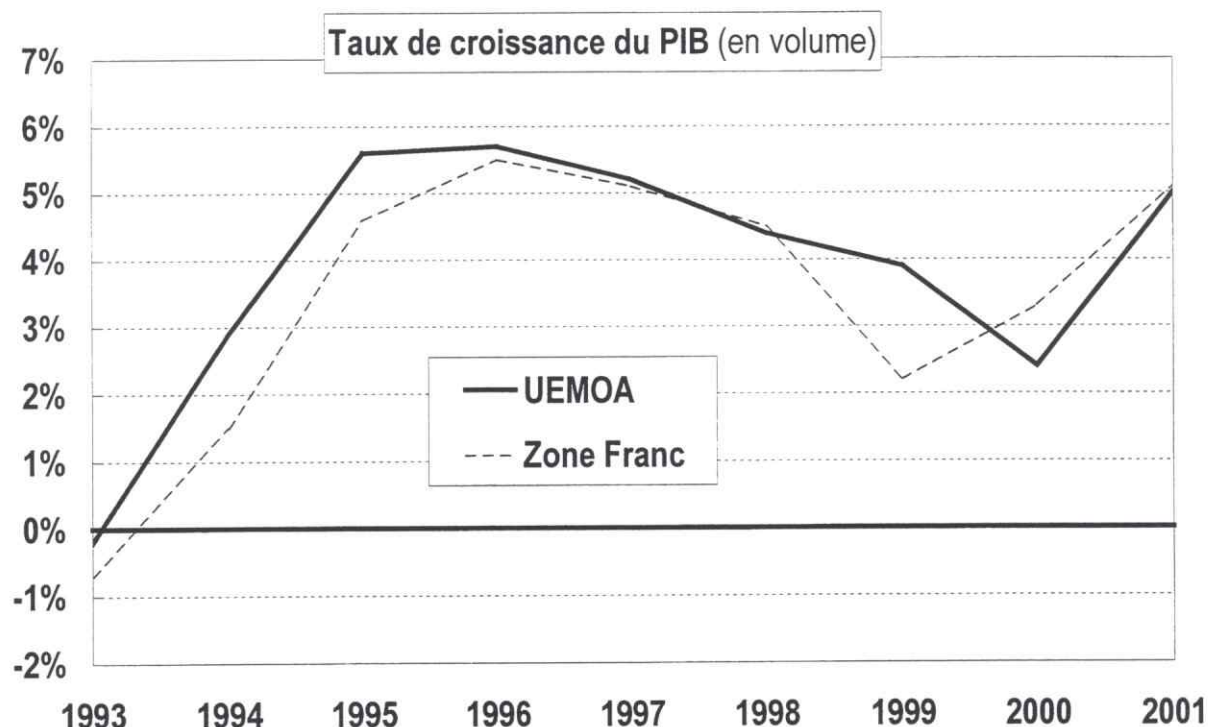
Balance commerciale et courante en % du PIB - Zone Franc

	1997	1998	1999	2000	2001
Balance commerciale en % du PIB					
Zone Franc	9,1	5,4	8,0	9,9	7,0
UEMOA	2,4	2,3	0,2	1,6	1,4
CEMAC	17,2	9,7	17,8	19,7	13,8
Balance courante (hors transferts officiels) en % du PIB					
Zone Franc	- 6,1	- 8,7	- 4,8	- 2,6	- 5,1
UEMOA	- 7,4	- 6,8	- 8,7	- 7,2	- 7,0
CEMAC	- 4,5	- 11,1	0,1	2,8	- 2,8

Source : modèle Jumbo (avril 2000)



I.4. Projections pour l'UEMOA



I.4.1. Les années 1999 et 2000 se caractérisent par un retournement important : pour la première fois depuis 1993, les revenus tirés des cultures d'exportations sont en baisse très sensible ...

Pour mémoire, l'économie de l'UEMOA avait été marquée en 1998 par un ralentissement sensible, en grande partie imputable aux aléas climatiques qui étaient à l'origine de mauvaises récoltes de la campagne vivrière 1997/98, et de la crise hydroélectrique.

En 1999, la croissance du PIB a continué de ralentir en raison de l'évolution défavorable des revenus tirés des cultures d'exportation et d'une baisse de l'investissement public.

- pour la première fois depuis 1993, on observe une baisse des revenus des cultures de rente en 1999 (tous produits confondus). Cependant, la production exceptionnelle de la campagne vivrière 1998/99 (en raison d'une pluviométrie au dessus de la moyenne) a permis, malgré la baisse des prix des produits alimentaires, de compenser la chute des revenus issus des cultures de rentes et au total les revenus des ruraux — et donc leur consommation — ont stagné.
- **l'investissement public a connu une nette diminution** (-5 % en volume en 1999), sous l'effet d'une stagnation ou d'une baisse des tirages sur prêts extérieurs (Côte d'Ivoire, Niger) et du recul de la partie financée sur ressource intérieure, l'arbitrage de la contrainte budgétaire ayant penché pour une hausse des dépenses courantes.

La consommation des urbains, (qui ont bénéficié de la hausse de leur pouvoir d'achat lié à la baisse des prix alimentaires) et de l'administration, ainsi que l'investissement privé ont constitué les principaux moteurs de la croissance en 1999. Au total, la croissance du PIB de la zone UEMOA est restée soutenue et supérieure au taux de croissance démographique.

En 2000, du fait de la récession en Côte d'Ivoire (PIB réel en recul de -0,2 %), la croissance de la zone UEMOA s'établirait à 2,5 %, soit en deçà de la croissance démographique. Cet **affaïssement de**

la croissance provient essentiellement d'un net ralentissement dans la progression de la consommation privée (sur laquelle pèse pour les ruraux le recul des revenus issus des cultures de rentes pour la deuxième année consécutive et pour les urbains une moindre progression du pouvoir d'achat lié à une hausse de l'inflation que ne bride plus la baisse des prix alimentaires locaux et que renforce la hausse des prix des carburants), ainsi que, d'une réduction simultanée de la consommation et de l'investissement publics.

En 2001, compte tenu de l'hypothèse moyenne retenue pour la production vivrière et de la remontée des revenus des ruraux liées aux cultures de rentes, la consommation intérieure serait soutenue. Une forte reprise de l'investissement public serait permise par la reprise générale des relations avec les organismes de Bretton Woods.

Contribution à la croissance du PIB

Contribution à la croissance du PIB en %	Zone UEMOA					Côte d'Ivoire				
	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001
PIB en volume	5,2	4,4	3,9	2,4	5,0	5,3	5,4	2,1	-0,2	6,7
Demande intérieure	5,5	5,9	3,6	1,6	5,8	6,5	8,1	1,3	-2,9	8,1
Consommation	3,6	3,4	2,9	0,7	3,7	3,8	4,0	1,1	-2,2	4,8
• Privée	2,9	3,0	2,5	0,9	3,2	3,0	3,5	0,9	-1,4	3,9
• Publique	0,7	0,4	0,4	-0,2	0,5	0,8	0,5	0,2	-0,9	0,9
Investissement	1,9	2,5	0,6	0,9	2,1	2,8	3,9	-0,5	-0,1	3,2
• Public	0,9	0,9	-0,3	-0,2	1,1	1,0	1,4	-2,7	-0,3	2,2
• Privé	1,0	1,6	1,0	1,1	1,0	1,8	2,5	2,2	0,3	1,0
Solde extérieur	-0,3	-1,4	0,3	0,8	-0,8	-1,2	-2,7	0,8	2,6	-1,4

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

a) La situation des pays de la zone UEMOA

- ♦ **Bénin** : Après le ralentissement de 1998 pour cause de crise énergétique, la situation économique du Bénin est caractérisée au sein de l'UEMOA par une croissance forte en 1999 (+5 %), portée par un investissement public très dynamique (+ 21 % en volume) et des exportations en forte croissance (+17 % en volume) en raison notamment d'une demande adressée nigériane très soutenue (effet du fort prix du pétrole). Il en résulte une augmentation très importante (et atypique sur la zone) des importations béninoise (+ 15 % en volume toutes origines confondues, confirmées par les statistiques douanières française et de l'OCDE) qui pourrait refléter une anticipation, de la part des importateurs, de la hausse sensible des droits de douanes associée à la mise en œuvre en 2000 du TEC au Bénin. En 2000, la croissance marquerait le pas (+3,6 %) en raison de la baisse des revenus cotonniers (le prix d'achat aux producteurs qui était de 225 F/kg en 1999 passerait à 185 F/kg en 2000 avec une production en légère baisse), du ralentissement de l'investissement public (qui croît cependant de +10 %) et d'un retour à la normale des activités de commerce extérieur. Cependant, les recrutements publics en hausse (+0,5 %) et le rattrapage des salaires dans le secteur public (+9 % en 2000 après +10 % en 1999) viennent limiter l'ampleur du ralentissement.
- ♦ **Burkina Faso** : La croissance de l'économie burkinabé reste forte en 1999 (5,9 %) portée par un rebond significatif de l'investissement public (+22 %) et une consommation soutenue (+4,6 %). Bénéficiant d'une hausse de son pouvoir d'achat liée à la revalorisation des salaires dans la fonction publique et le secteur privé et à la diminution de l'inflation (induite essentiellement par la forte baisse des prix alimentaires), la consommation urbaine et la consommation des administrations ont été particulièrement vigoureuses. En

revanche, la consommation des ruraux a stagné : les résultats exceptionnels de la campagne vivrière 1998/99 se sont en effet traduits par une forte baisse des prix des vivriers (n'augmentant donc pas les revenus tirés de ces productions) et de plus, les revenus des producteurs de coton ont diminué en raison de la baisse de la production de coton graine de la campagne 1998/99 (- 16 %). La balance commerciale s'est fortement dégradée (- 5 points de PIB) du fait de la forte baisse des exportations en valeur (- 20 %) : la baisse des exportations en volume de coton se conjuguant avec la forte chute des cours mondiaux. **En 2000, la croissance du PIB ralentirait à 2,9 %, essentiellement en raison de la diminution de l'investissement public (- 2,5 %) et de la stagnation de la production cotonnière**, alors que, pour la deuxième année consécutive, la campagne vivrière a enregistré une production record. Toutefois, il est fort possible que, comme en 1999, les dépenses d'investissement public dépassent largement le budget fixé dans la Loi de Finances, notamment pour la partie financée sur dons extérieurs, ce qui se traduirait par une croissance du PIB plus soutenue (+5,1 % pour 40 milliards supplémentaires).

- ♦ **Côte d'Ivoire** : Après la baisse du revenu des planteurs de cacao amorcée en 1999 (- 15 % dans le contexte d'une filière libéralisée, cf. partie suivante) c'est en 2000 que — du point de vue macroéconomique — l'effondrement du revenu des planteurs (-33 %) sera perceptible, **même si le prix du cacao regagnait fin 2000 un niveau peu inférieur à celui du début 1999**. Le ralentissement économique observé en 1999 (croissance de +2,1 %), puis la nette récession prévue en 2000 (avec un PIB réel en recul de -0,2 %) résultent donc de la superposition de plusieurs facteurs : **la diminution des revenus tirés du cacao, du café et du coton qui bride la consommation des ménages** (cf. partie suivante); **le recul de l'investissement public en 1999** (résultant à la fois de la non signature dans les délais prévus d'un accord avec le FMI et d'une forte baisse de la contribution nationale du budget au financement de l'investissement public) **et en 2000** (imputable aux événements politiques survenus fin décembre 1999 dans ce pays) ; **l'attentisme des opérateurs privés**. D'autres profils conjoncturels sont envisageables pour l'an 2000, selon l'évolution de la filière cacao (prix et quantités) et suivant la rapidité avec laquelle un accord avec le FMI sera conclu ouvrant la voie aux financements des bailleurs de fonds internationaux ⁴ (compte tenu également du délai dans lequel les opérateurs privés tant nationaux qu'étrangers leur emboîteront le pas).
- ♦ **Mali** : Les projections pour 1999 au Mali s'appuient sur les résultats prévisionnels du TOFE estimés à fin septembre dernier. Après trois années d'ajustement structurel réussi, le Mali réalise en 1999 l'une des meilleures performances de croissance de la zone (+5,5 %), qui s'explique par une consommation des ménages extrêmement dynamique (+6,4 %) en raison de l'évolution favorable des revenus vivriers dans les campagnes et des hausses de salaires dans les villes (compte tenu de l'inflation négative, le pouvoir d'achat des ménages s'est donc trouvé fortement accru). Pour 2000, comme les autres pays de la zone, l'économie malienne ralentit sensiblement, en raison de la stagnation des revenus cotonniers et d'un investissement public moyen.
- ♦ **Niger** : Malgré la forte baisse de la demande publique, la croissance est restée soutenue en 1999 (+4,9 %) tirée essentiellement par la consommation privée (dynamisée par une campagne vivrière exceptionnelle). Les difficultés budgétaires consécutives à la suspension de la coopération — en raison des événements au Niger — ont entraîné une forte chute des investissements et de la consommation publics (respectivement - 20 % et -8 %). En 2000, avec l'hypothèse d'une reprise des concours des différents bailleurs, la dépense publique devrait rebondir et être le moteur principal de la croissance, alors que la consommation des ménages (surtout ruraux) ralentirait sous l'effet d'une stagnation des revenus tirés de la production vivrière.
- ♦ **Sénégal** : La croissance du PIB s'est maintenue à un rythme soutenu en 1999 au Sénégal (4,6 %), stimulée par un fort accroissement de l'investissement et de la consommation publiques (respectivement +39 % et +6 %), dans un contexte électoral, et une consommation des ménages toujours dynamique (3,6 %). La consommation des ménages urbains a été particulièrement vigoureuse, bénéficiant d'une hausse de son pouvoir d'achat lié à une diminution de l'inflation et à la hausse des salaires dans le privé et des effectifs dans la fonction publique. Malgré les bons résultats en valeur enregistrés à l'exportation (notamment du fait de l'augmentation des capacités de production de phosphates — le produit dérivé, l'acide phosphorique ayant eu, lui, des résultats en baisse du fait des dysfonctionnements énergétiques — et de l'accroissement

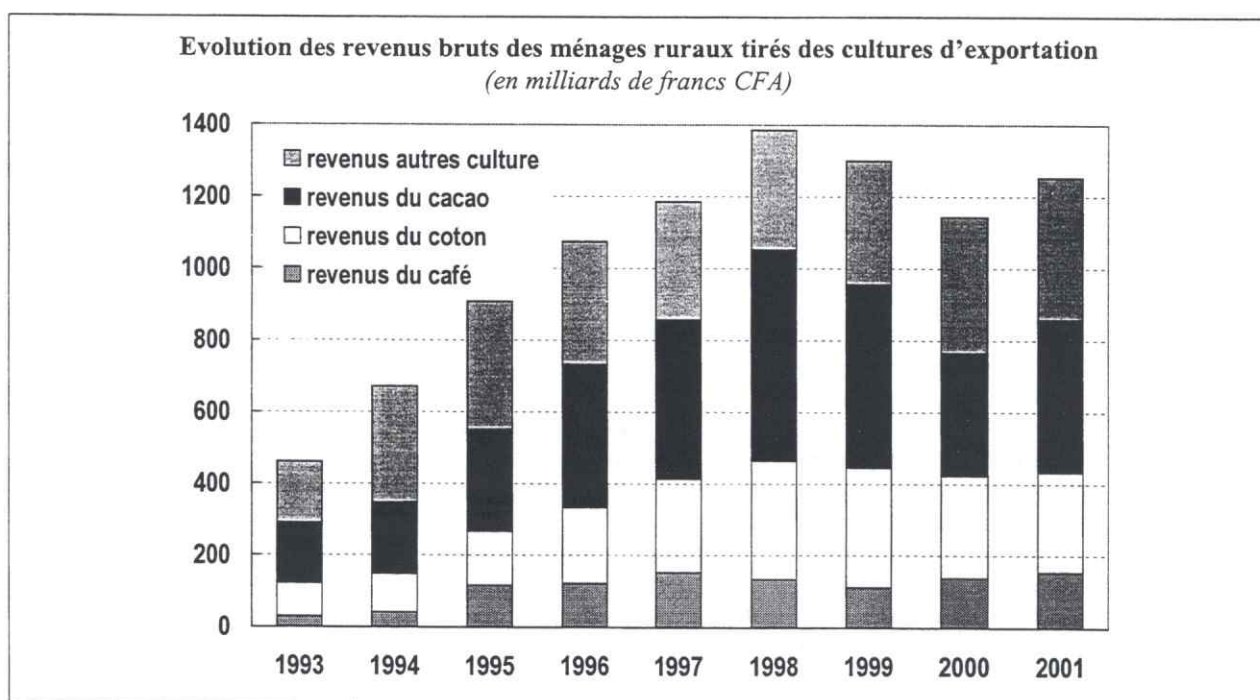
⁴ On suppose, dans la présente projection que la Côte d'Ivoire renoue avec le FMI avant la fin 2000 et qu'en 2001 tous les pays de la zone sont sous accord avec le FMI ou suivent un « shadow program »

des ventes d'huile d'arachide — malgré la baisse des cours — et bonnes performances dans le secteur de la pêche), la hausse des importations en valeur (notamment facture pétrolière) a entraîné une légère dégradation de la balance commerciale (-4% du PIB). En 2000, la croissance du PIB devrait s'accélérer ($5,2\%$), la demande privée prenant le relais de la demande publique, avec le retour à une discipline budgétaire plus stricte (diminution du ratio des dépenses publiques sur le PIB de 2,5 points par rapport à 1999). L'investissement privé et la consommation des ménages seraient particulièrement vigoureux l'un du fait du report en 2000 des investissements différés en 1999 du fait de la crise énergétique et l'autre suite aux bonnes performances de la campagne vivrière qu'on suppose vendue à des prix rémunérateurs.

- ♦ **Togo :** Le rebond de croissance observé en 1999 ($+4,4\%$) s'explique pour l'essentiel par l'ampleur du recul de 1998 (croissance négative en raison de la crise énergétique et de l'absence d'accord avec le FMI) : il ne s'agit donc pas d'une bonne performance macroéconomique. En l'absence d'accord avec les bailleurs de fonds, la dégradation de la situation budgétaire en 1999 pèse lourdement sur l'investissement public. Les principales exportations primaires ont diminué en valeur en 1999 : -29% pour le cacao ; -14% pour le coton ; -20% pour les phosphates (seul le café se porte bien). La consommation stagne autour de 3% en 1999 et en 2000, et au total la croissance togolaise ralentirait en 2000 ($+3,3\%$). L'année 2001 étant marquée par des élections législative et la signature possible d'un accord FMI, l'attentisme des investisseurs ne permettrait pas d'envisager une très forte croissance avant 2002.

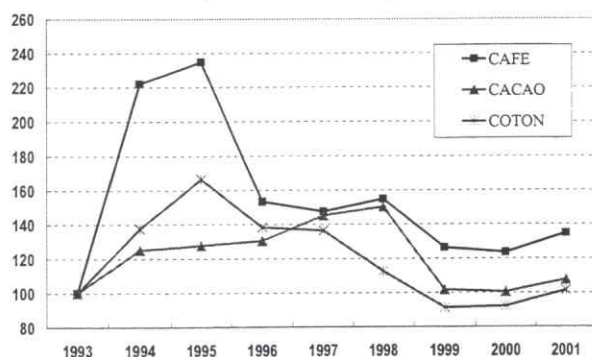
b) la baisse des revenus tirés des cultures d'exportation en 1999-2000 affecte les principales filières

La baisse des revenus tirés des cultures de rentes observée en 1999 (et qui devrait se poursuivre en 2000) trouve son origine dans la baisse simultanée des prix aux producteurs et des quantités produites. Pour les cultures « libéralisées » de café et cacao, la baisse des prix aux producteurs suit la chute des cours mondiaux, pour les cultures encore administrées comme le coton dans la plupart des pays, l'ajustement sur le prix au producteur se fait avec plus de retard, pour la campagne 1999/2000.



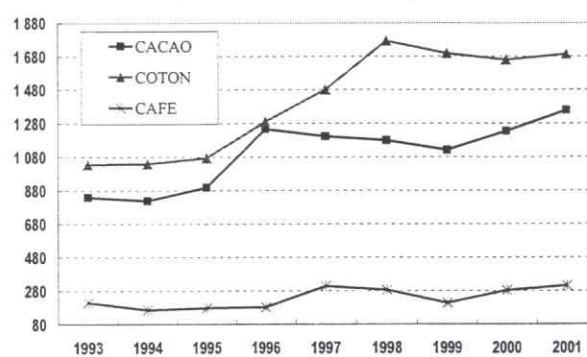
Evolution des cours mondiaux

(base 100 = 1993)



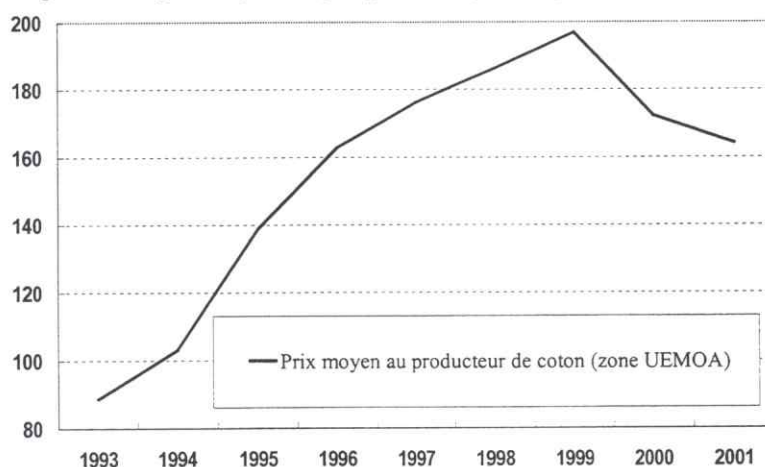
Evolution des quantités produites en UEMOA

(en milliers de tonnes)



Evolution du prix payé au producteur en UEMOA

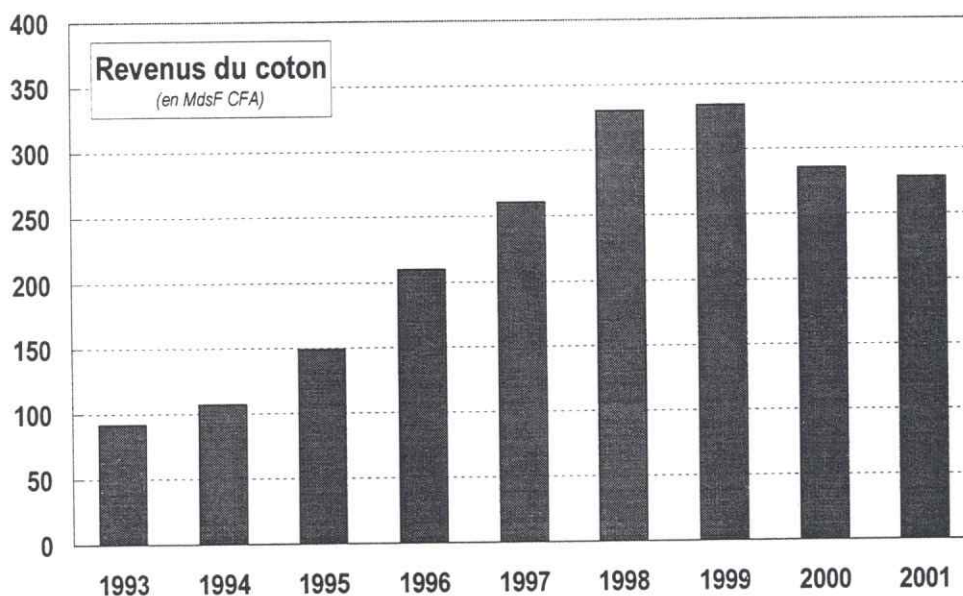
(en F CFA par kg de coton graine, prix moyen pondéré par les quantités produites dans la zone)



- **Concernant la filière « coton » (qui représente désormais 25 % des revenus bruts des cultures d'exportation de la zone),** la production de la campagne 1998/99 de la zone UEMOA et les volumes exportés ont, pour la première fois depuis la dévaluation, diminué de -4,2 %. Mais les prix aux producteurs (y compris ristourne), qui continuent d'être administrés dans la plupart des pays, ont connu une hausse (Bénin, Mali et Togo) ou une stagnation (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) et ce malgré la poursuite de la chute des cours mondiaux, induisant au total le maintien des revenus bruts du coton pour les ménages ruraux en 1999. Cette évolution en ciseaux des prix aux producteurs par rapport aux cours mondiaux a induit des tensions (voire des déficits) au niveau de l'équilibre financier des filières, limitées toutefois par une baisse, opportune en terme financiers, des volumes produits (environ les $\frac{3}{4}$ des charges sont variables) et par la vente à terme d'une partie de la production (ayant donc bénéficié de cours mondiaux plus favorables).
- En 2000, les ménages ruraux devraient connaître une nette diminution des revenus bruts du coton (-15 %) liés à la poursuite de la baisse de la production (-2,2 %) et surtout à la baisse des prix aux producteurs. Celle-ci résulte essentiellement de l'absence de ristourne à verser en 2000 (liés aux résultats faiblement bénéficiaires, voire déficitaires des filières en 1998/99) dans la plupart des pays. Si des prévisions assez alarmistes ont été faites concernant les résultats des filières coton pour la campagne 1999/2000, celles-ci se fondaient souvent sur des hypothèses d'une hausse des volumes de production et d'un cours du dollar sous estimé. Or la baisse constatée de la production, la hausse observée du dollar et la hausse récente des cours du coton sur le marché mondial laissent penser que les déséquilibres des filières pourraient être moins importants que

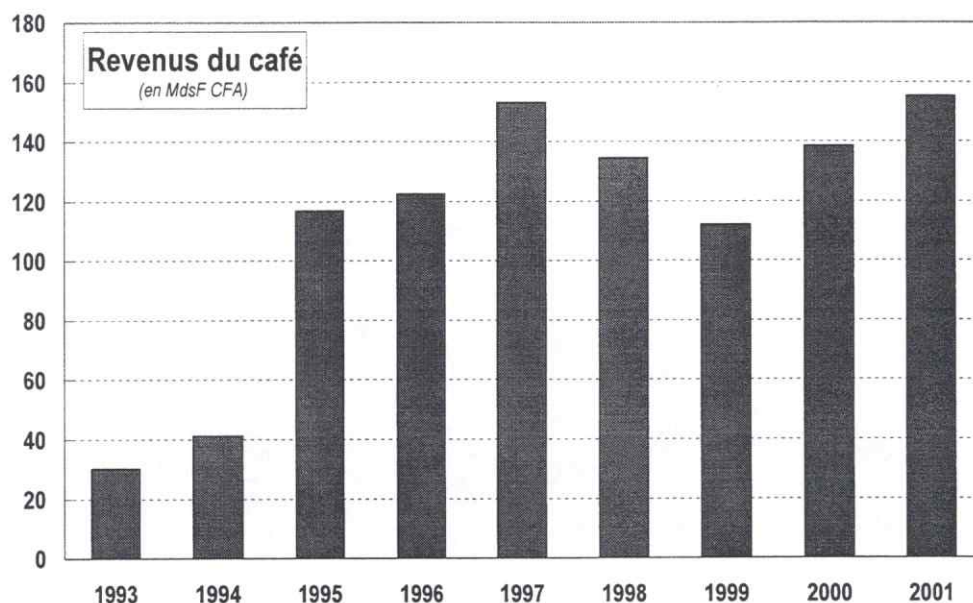
prévus tout en restant significatifs (et forts sensibles au prix de vente effectif qui serait réalisé, voir annexe).

- En 2001, un nouveau recul des revenus cotonniers est attendu (-2,6 %), sur la base des hypothèses de légère hausse de la production (+2 %) et de stagnation (Mali, Bénin et Togo) ou de nouvelle baisse (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) des prix aux producteurs.



- **Les filières café et cacao** sont désormais libéralisées⁵ en Côte d'Ivoire (la filière café l'était depuis le début de la campagne 1998/99, la filière cacao l'a été par anticipation en août 1999). Dans un contexte libéralisé, les prix aux producteurs de café ont augmenté malgré la baisse des prix internationaux, donnant raison aux institutions de Bretton Woods pour cette spéculation où la Côte d'Ivoire n'a qu'une faible part de marché. En revanche, la production a diminué de près de moitié. Au total, la baisse des revenus, amorcée en 1998, s'est poursuivie en 1999. A compter de 2000, les revenus du café seraient en hausse (+24 %), tendance qui devrait sans doute se prolonger en 2001. Cependant la filière café ne représente que 10 % des revenus de la zone UEMOA et ne compense pas, et de loin, la diminution de la rente cacaoyère.

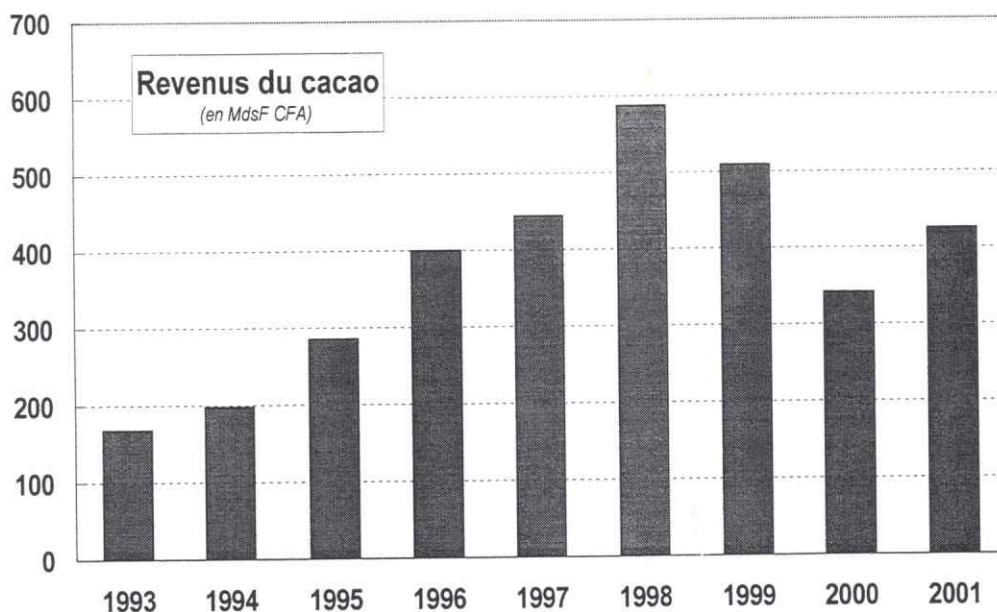
⁵ Quand la maquette Jumbo fonctionne « en prévision », on suppose si les secteurs sont libéralisés que 60 % du prix FOB revient au producteur, comme cela a été constaté en Côte d'Ivoire pour la filière café en 98/99; si les prix sont administrés, comme c'est généralement le cas dans la filière coton, on postule alors un comportement raisonnable des Etats en matière de prix au producteur, là encore 60 % du prix FOB, ce qui revient à supposer un ratio de 25 % entre le prix producteur du kilo de coton graine et le prix fob du kilo de coton fibre (taux de transformation supposé : 42 %)



S'agissant du cacao (environ 40 % des revenus de rente de la zone), l'évolution du revenu des planteurs en 1999 et 2000, dans le contexte d'une filière libéralisée, doit être rapprochée tant du calendrier des récoltes que de l'évolution infra annuelle du cours mondial du cacao (prix spot). Les revenus tirés de la grande campagne de 1998/1999 (de novembre 1999 à mars-avril 2000) ont été plutôt bons, puisque le cacao a été acheté sur la base du prix indicatif généralement respecté (570 FCFA), alors que le cours mondial était encore assez élevé. Par la suite, avec la baisse du cours mondial de plus de 60 % observée tout au long de l'année 1999, la récolte de la petite campagne (avril-juin) a difficilement trouvé acheteur au nouveau prix indicatif donné par la CSSPPA (450 FCFA) les transactions ont été peu nombreuses et ont parfois eu lieu à un prix très bas (250 FCFA). La mévente de la petite campagne a donc contribué à la baisse du revenu des planteurs en 1999. Celle-ci s'est poursuivie avec les ventes de la fin de 1999 correspondant au début de la campagne libéralisée 1999-2000 où le cours mondial au plus bas s'est répercuté directement sur le prix d'achat au producteur qui, compte tenu de marges de transports et de commercialisation, a atteint 50 %⁶ du prix fob à 265 FCFA en moyenne. Compte tenu des résultats déjà acquis en début d'année avec les prix de la campagne 1998-1999, le prix moyen annuel de l'année 1999 est de 454 FCFA et la baisse en 1999 ressort à seulement 15 % en moyenne annuelle (alors que le cours du cacao a baissé de 60 % cette même année).

En revanche, du point de vue macroéconomique, c'est en 2000 que sera perceptible l'effondrement du revenu des planteurs (-33 %), lié à la forte baisse des prix de cession du cacao des planteurs, lors de la grande campagne 1999/2000, même si ceci ne reflète pas l'hypothèse retenue d'une baisse minimale du cours moyen du cacao en 2000 (l'évolution moyenne du cours du cacao est supposée n'être que de -1,3 % en 2000 par rapport au prix moyen de 1999, ce qui signifie en infra-annuel que — compte tenu du niveau de départ très bas — le prix du cacao atteindrait fin 2000 un niveau peu inférieur à celui du début 1999, soit + 45 % en glissement annuel).

⁶ Ce résultat s'avère supérieur au pourcentage du prix fob obtenu par les producteurs depuis 1994, seule l'année 1998 ayant été plus favorable avec un pourcentage du prix fob revenant aux planteurs égal à 54%



Selon la projection actuelle, les revenus bruts du cacao en 2000 seraient nettement inférieurs en valeur absolue à leur valeur de 1999. En 2000, la croissance de l'économie ivoirienne devrait donc marquer le pas. C'est l'hypothèse d'un fort réajustement à la baisse du prix moyen annuel aux producteurs (-39% à 275 FCFA, valeur résultant de la pondération du prix de la campagne 1999/2000 et de celui de la campagne 2000-2001 supposée par hypothèse être égale à 45 % du prix mondial, soit à 300 FCFA, en très légère hausse par rapport à la campagne précédente), induisant une diminution de la consommation des ménages qui contribue pour l'essentiel à cette stagnation. Avec les hypothèses d'environnement international retenues, les revenus de 2001 seraient en nette croissance, mais bien en dessous de ceux de 1997 et 1998.

En Côte d'Ivoire, d'autres profils conjoncturels sont envisageables :

Le scénario que l'on vient brièvement de décrire concernant les revenus des planteurs de cacao en 2000, s'il nous semble actuellement le plus probable, est susceptible cependant de connaître des modifications donnant des résultats assez différents, en particulier du fait de l'évolution des prix internationaux en cours d'année mais surtout suivant la part revenant aux producteurs

L'évolution à court et moyen terme des prix mondiaux et des prix au producteurs reste une inconnue majeure pour la croissance ivoirienne en 2000 et 2001. L'évaluation des effets de la libéralisation de la filière cacao reste à mener.

Certains analystes pensent que cette libéralisation a durablement changé les conditions de commercialisation du cacao, faisant perdre à la Côte d'Ivoire son statut de pays « price maker », la structure du marché ivoirien pouvant évoluer vers un environnement de plus en plus oligopsonique par concentration des acheteurs entre un petit nombre de maisons internationales. Les tenants de cette analyse ont ainsi engagé des réflexions pour rétablir, à titre privé et par coopération entre les acteurs, une des fonctions essentielles de la caisse de stabilisation, fonction qu'avait occulté la gestion courante opaque de la stabilisation de la filière. Cette fonction consistait à stabiliser et réguler le marché mondial en prélevant à terme une bonne partie de la récolte. La pratique précise de la caisse de stabilisation était de « vendre à la moyenne », c'est à dire de vendre à terme chaque mois et sans chercher à spéculer une part constante de la récolte escomptée, la vente s'étalant ainsi régulièrement sur toute l'année. Certains observateurs estiment que c'est le passage d'un marché à terme à demi administré à un marché spot qui explique pour partie courant 1999 la baisse continue des cours.

D'autres estiment que c'est au niveau des fondamentaux du marché qu'il faut rechercher les causes de la chute des cours : l'accroissement de l'offre ivoirienne, ghanéenne et indonésienne, a provoqué dans un marché caractérisé par des anticipations de baisse de la consommation mondiale (suites de la crise des pays émergents) un désajustement entre l'offre et la demande qui a précipité la chute des cours. Cette baisse a pu également être amplifiée par les perspectives d'adoption d'une nouvelle réglementation de l'Union européenne (directive Chocolat).

Les tenants de cette analyse estiment également que les conditions de répartition de la rente cacaoyère entre producteurs et négociants ne s'est pas déplacée suite à la libéralisation au profit de ces derniers. Ils pensent même, comme dans le précédent de la libéralisation du secteur café, que cette répartition s'opérera in fine au profit des producteurs.

On peut en résumer estimer que les données fondamentales ont joué un rôle majeur qui a pu être amplifié transitoirement par les effets de la libéralisation. Il importera de suivre avec attention dans les années à venir l'évolution du partage de la marge entre négociants internationaux, industriels du secteur cacao et producteurs pour évaluer les effets durables de la réforme.

c) la baisse de l'investissement public en 1999-2000

Compte tenu du poids relatif de la Côte d'Ivoire dans la zone UEMOA, les évolutions très négatives de l'investissement public dans ce pays (-40 % en 1999 puis - 9 % en 2000) viennent grever la statistique globale, masquant de fortes disparités selon les pays de la zone :

- **s'agissant de la Côte d'Ivoire**, le recul observé en 1999 résulte à la fois de la non signature dans les délais prévus d'un accord avec le FMI (ce qui a fortement réduit les prêts et dons à ce pays de près de 190 milliards, et conduit à l'apparition de transferts nets négatifs, c'est à dire dirigés vers les bailleurs de fonds) et d'une forte baisse de la contribution nationale du budget au financement de l'investissement public (l'arbitrage de la contrainte budgétaire ayant penché en faveur d'une hausse des dépenses courantes). En 2000, la baisse de l'investissement public est imputable aux événements politiques survenus fin décembre 1999 dans ce pays, et qui conduisent les bailleurs à l'attentisme. On suppose cependant dans les présentes projections qu'un accord est réalisé avec le FMI au cours de l'année 2000. Pour autant les financements et la reprise des investissements ne peuvent être raisonnablement escomptés que fin 2000 et surtout en 2001 ;
- **s'agissant du Sénégal et du Burkina Faso**, au contraire, l'année 1999 a été marquée par une nette relance des investissements publics, surtout sur financement intérieur au Sénégal et sur financement extérieur au Burkina Faso (notamment boum des dons projets).

Investissement dans l'UEMOA

<i>Evolution annuelle en %</i>	Zone UEMOA					Côte d'Ivoire				
	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001
Investissement	12,4	15,6	3,5	5,1	11,5	22,4	26,8	- 2,7	- 0,6	19,5
• public	15,1	14,0	- 5,0	- 3,1	18,4	19,2	25,3	-39,7	- 8,8	61,5
• privé	10,8	16,6	8,9	9,6	8,1	24,6	27,7	20,4	2,0	7,8

Source : modèle Jumbo (avril 2000)

d) La consommation des ménages et l'investissement privé en 1999 ont contribué à soutenir la demande intérieure en 1999 mais se tasseraient en 2000

Face aux freins à la croissance induits par le recul de l'investissement public et des revenus tirés des cultures d'exportation, l'activité bénéficie cependant en 1999 d'une progression soutenue de la consommation des ménages et de l'investissement privé. Comme l'ont confirmé les débats du séminaire Afristat de Bamako, plusieurs facteurs viennent étayer la demande privée :

- **L'inflation a été faible ou négative en 1999 dans la plupart des pays de la zone UEMOA, principalement en raison d'une baisse importante du prix des produits alimentaires**, liée aux récoltes exceptionnelles de la campagne vivrière. Cette faible inflation est d'ailleurs le principal élément d'explication de l'amélioration de la compétitivité de la zone mesurée par les taux de change effectifs réels.

La forte hausse du prix du pétrole tout au long de l'année 1999 a — dans un premier temps — été contenue par les gouvernements de la zone, et ne s'est pas traduite par une hausse des prix administrés (prix du pétrole lampant, prix de l'électricité, voire prix de l'essence à la pompe). En revanche, il y a eu un manque à gagner de recettes fiscales sur produits pétroliers pour les finances publiques de la zone.

En revanche, en 2000, malgré l'hypothèse retenue d'une faible hausse des prix alimentaires (en raison d'une très bonne récolte de la campagne 1999/2000, pour la deuxième année consécutive), l'ajustement nécessaire sur le prix des services publics conduit mécaniquement à retrouver une évolution de l'indice des prix à la consommation de +2,5 % en 2000.

Variation de l'indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle en %)

	1997	1998	1999		2000
				* Prix alim	
Bénin	3,5 %	5,8 %	0,3 %	- 1,0	1,7 %
Burkina Faso	2,3 %	5,1 %	- 1,1 %	- 6,3	2,1 %
Côte d'Ivoire	4,0 %	4,7 %	1,1 %	- 4,0	2,4 %
Guinée-Bissau	49,1 %	8,0 %	- 0,3 %	nd	nd
Mali	- 0,4 %	4,0 %	- 1,1 %	- 0,7	2,2 %
Niger	2,9 %	4,5 %	- 2,3 %	- 0,3	2,9 %
Sénégal	1,8 %	1,2 %	0,8 %	0,8	2,9 %
Togo	7,8 %	1,4 %	- 0,1 %	- 5,7	3,1 %
Zone UEMOA	3,2 %	3,8 %	0,0 %	- 2,7	2,5 %

Sources : séminaire Afristat (Bamako, février 2000) et modèle Jumbo (avril 2000)

- **la production vivrière a été exceptionnelle dans la zone sahélienne** pour les campagnes 1998-1999 (comptabilisée en 1999 dans Jumbo) et 1999-2000 (comptabilisée en 2000 dans Jumbo) en raison d'une pluviométrie favorable.
- ♦ **En 1999**, la récolte exceptionnelle s'est cependant traduite par une baisse des prix des vivriers, et au total la croissance des revenus bruts tirés des vivriers auraient progressé, même si moins fortement que l'an passé.

- ♦ **En 2000**, les pluies de la campagne 1999/00 ont été favorables et permettent de penser que pour la deuxième année consécutive, la récolte restera très bonne. Avec une hypothèse de prix des vivriers en légère hausse, la croissance des revenus bruts devrait dépasser celle de 1999.

Pour la campagne 2000-2001, on retient l'hypothèse d'un retour à la moyenne de la production vivrière (c'est à dire une baisse de la production) mais une croissance de la commercialisation en ligne avec celle de la population.

- la consommation privé urbaine est confortée en 1999 par les **fortes hausses salariales accordées dans le secteur privé et public** (notamment au Burkina et au Sénégal, et dans une moindre mesure au Mali) et une inflation faible ou négative qui a permis une hausse du pouvoir d'achat du Revenu disponible brut des ménages estimé à 6,2 % en 1999. En 2000, ce facteur s'estomperait en raison d'une hausse de l'inflation (même si certains pays devraient effectuer des hausses de salaire dans le secteur public). Lorsqu'on rapproche l'évolution en baisse des revenus ruraux d'une part, de l'ajustement à la hausse des revenus urbains après plusieurs années de modération salariale d'autre part, on observe un net effet de ciseaux qui tend à inverser les tendances qui étaient issues de la dévaluation (rééquilibrage en faveur des ruraux au détriment des urbains). Une analyse plus complète de ce phénomène figure en annexe au présent rapport.

Evolution en moyenne annuelle en %	1999			2000		
	Salaires du secteur privé	Pouvoir d'achat du RDB des ménages urbains	FBCF du secteur privé en volume	Salaires du secteur privé	Pouvoir d'achat du RDB des ménages urbains	FBCF du secteur privé en volume
Zone UEMOA	+ 4,1	+ 6,2	+ 8,9	+ 2,3	+ 2,8	+ 9,6

- De même, les débats qui ont eu lieu à Bamako en février dernier sur la situation conjoncturelle dans les pays de la zone UEMOA ont également souligné une **bonne tenue de l'investissement du secteur privé qui — malgré un contexte peu propice — a crû de +9 % en 1999 et qui augmenterait de près de 10 % en 2000**, notamment au Bénin, au Burkina et au Niger. Au Sénégal, la croissance exceptionnelle anticipée pour 2000 (+31 %) résulterait du report de 1999 sur 2000 de nombre d'investissements différés du fait du manque chronique d'alimentation électrique –l'investissement privé aurait baissé de 7 % en volume en 1999).

e) Le commerce extérieur de la zone UEMOA

La relative atonie de l'activité en 1999 et 2000 se traduit par un net ralentissement, voire un recul, des importations de la zone en volume, notamment au Togo (−5,8 %), en Côte d'Ivoire (−0,4 %) et au Niger (+1,8 %). Le recul des importations hors pétrole de l'UEMOA est largement confirmée par l'analyse des statistiques douanières de l'OCDE sur les 10 premiers mois de l'année 1999, et s'interprète comme un indicateur avancé du ralentissement de la croissance économique dans les pays de la zone.

Evolution des importations en provenance de l'OCDE et de France
(moyennes mensuelles en millions de FRF courants)

PAYS	1997	1998	% 98/97	1998 (10 mois)	1999 (10 mois)	% 99/98
UEMOA	2 215	2 383	7,6 %	2 329	2 337	0,3 %
<i>Dont France*</i>	<i>965</i>	<i>1 110</i>	<i>15,1 %</i>	<i>1 072</i>	<i>1 025</i>	<i>- 4,3 %</i>
BENIN	239	255	6,7 %	245	298	21,6 %
<i>Dont France</i>	<i>85</i>	<i>100</i>	<i>18,1 %</i>	<i>97</i>	<i>111</i>	<i>14,2 %</i>
BURKINA FASO	131	153	16,8 %	136	132	- 2,9 %
<i>Dont France</i>	<i>76</i>	<i>93</i>	<i>22,9 %</i>	<i>77</i>	<i>79</i>	<i>2,0 %</i>
COTE D'IVOIRE	837	943	12,7 %	931	903	- 3,0 %
<i>Dont France</i>	<i>382</i>	<i>448</i>	<i>17,1 %</i>	<i>439</i>	<i>405</i>	<i>- 7,8 %</i>
GUINEE BISSAU	33	21	- 36,4 %	19	25	31,6 %
<i>Dont France</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>- 53,1 %</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>- 45,5 %</i>
MALI	198	214	8,1 %	209	217	3,8 %
<i>Dont France</i>	<i>89</i>	<i>99</i>	<i>11,6 %</i>	<i>95</i>	<i>103</i>	<i>8,3 %</i>
NIGER	108	108	0,0 %	109	88	- 19,3 %
<i>Dont France</i>	<i>42</i>	<i>48</i>	<i>15,2 %</i>	<i>48</i>	<i>35</i>	<i>- 28,6 %</i>
SENEGAL	511	519	1,6 %	506	515	1,8 %
<i>Dont France</i>	<i>229</i>	<i>262</i>	<i>14,4 %</i>	<i>254</i>	<i>235</i>	<i>- 7,5 %</i>
TOGO	158	170	7,6 %	173	160	- 7,5 %
<i>Dont France</i>	<i>59</i>	<i>59</i>	<i>0,3 %</i>	<i>60</i>	<i>58</i>	<i>- 2,9 %</i>

* France 11 mois . Les résultats OCDE sont estimés à partir de 10 mois (ou moins pour certains pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni)

Comme on l'a déjà vu, les exportations primaires en volume sont également en recul en 1999 en raison de la baisse des quantités produites. En 2000 en revanche, on observe une très forte hausse du volume des exportations (notamment café à + 37 % et cacao à +10 %). Les autres exportations de produits non primaires restent dynamiques en volume en 2000.

Importations, Exportations, en % de variation

En %	Zone UEMOA					Côte d'Ivoire				
	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001
Importations	6,0	7,7	2,4	3,1	7,2	9,2	8,2	- 0,4	0,6	10,3
Exportations	6,3	2,9	3,4	8,2	5,4	5,3	0,1	2,3	9,6	6,2
♦ Primaires	6,3	- 1,4	- 0,1	7,7	5,4	1,2	- 7,0	- 0,5	8,2	6,4
♦ Autres	6,4	8,8	7,6	8,8	5,5	15,6	15,2	7,1	11,8	5,8

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

L'évolution de la balance commerciale de la zone UEMOA en 1999 est largement dominée par la balance commerciale ivoirienne, laquelle est traditionnellement largement excédentaire (plus de 12 points de PIB sauf en 1999, où l'excédent est inférieur à 10 % du PIB). Compte tenu de la dégradation généralisée des balances commerciales de la zone (effets prix mondiaux et quantités produites — et exportées — en baisse), il en résulte une dégradation importante de l'excédent habituel de la zone UEMOA. En raison des hypothèses de redressement postulées sur les prix et quantités en 2000, la disparition de l'excédent commercial en 1999 apparaît transitoire, et la zone renouerait avec un excédent commercial en 2000 et 2001, inférieur cependant de près d'un point de PIB au niveau moyen sur la période 1994-1998.

Evolution de la balance commerciale et de la balance courante en % du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Balance commerciale en % du PIB								
UEMOA	3,6	2,4	2,3	2,4	2,3	0,2	1,6	1,4
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	17,2	14,0	15,0	13,5	12,3	9,8	13,1	12,1
Balance courante en % du PIB								
UEMOA	-1,7	-4,2	-4,5	-4,1	-3,7	-5,7	-4,7	-4,5
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	-1,1	-6,0	-5,0	-5,0	-4,6	-7,0	-3,9	-3,5

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

La balance courante de la zone UEMOA enregistre mécaniquement la dégradation de la balance commerciale en 1999, puis se redresse en 2000-2001 : il n'y a pas à cet horizon de bouleversement des flux tendanciels de services facteurs (intérêts sur la dette extérieure notamment).

1.4.2. Les finances publiques en UEMOA enregistrent en recettes le ralentissement de l'activité en 1999-2000 et les conséquences pèsent généralement sur l'investissement public

L'amélioration des finances publiques, tant au niveau du solde que de la rationalisation des dépenses et de la modernisation des recettes depuis la dévaluation, aurait atteint un palier dans la sous-région UEMOA en 1997 et 1998. Le ralentissement de 1999-2000 a naturellement dégradé plus encore la situation budgétaire des Etats de la zone UEMOA, partiellement en raison des changements structurels dans les recettes dans un contexte de ralentissement de la croissance (mise en œuvre du TEC notamment) mais aussi en raison — dans certains pays — d'un relâchement de la discipline budgétaire (au niveau des dépenses et du recouvrement des impôts).

Evolution des soldes budgétaires en % du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Solde primaire de base ⁽¹⁾								
UEMOA	-1,2	0,7	1,6	0,6	0,7	0,0	0,0	-0,2
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	2,5	4,3	5,2	3,9	3,4	2,4	2,6	2,0
Solde budgétaire hors dons (base engagements)								
UEMOA	-8,8	-6,0	-4,4	-4,6	-4,1	-4,9	-4,6	-5,0
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	-7,4	-4,5	-3,0	-2,9	-2,6	-3,5	-2,5	-4,0

(1) recettes budgétaires (hors dons) – dépenses hors intérêts et investissement financés sur apports extérieurs

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

a) *Les recettes en 2000-2001*

En 1999, pour la première fois depuis la dévaluation, les recettes budgétaires en UEMOA diminuent en valeur dans un contexte de très faible inflation. Selon les derniers résultats disponibles, la baisse serait d'environ 16 milliards de FCFA, soit - 0,6 %. Cette diminution est pour l'essentiel due à la Côte d'Ivoire (où la chute des cours et l'achèvement de la libéralisation de la filière café-cacao se traduit par la disparition des recettes de stabilisation) et à la faible croissance du PIB nominal⁷ dans les pays de la zone. La pression fiscale — mesurée par le rapport recettes fiscales⁸ / PIB — est en baisse en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo, mais augmente dans tous les autres pays de la zone, et au total, la pression fiscale croît légèrement en zone UEMOA en 1999. Cette analyse doit être cependant relativisée dans l'attente des TOFE définitifs pour 1999.

A l'exception du Sénégal, tous les pays de la zone UEMOA enregistrent une baisse de leur recettes budgétaires en 1999 et en 2000. Au Niger comme en Côte d'Ivoire, la baisse des recettes intervient en 1999. Dans les autres pays de la zone (hormis le Sénégal), la baisse intervient en 2000 du fait de la moindre contribution de la filière coton ou de la faible croissance du PIB nominal.

Evolution des recettes

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes budgétaires (croissance nominale)	42,6	28,7	12,8	9,0	6,8	-0,6	2,7	7,5
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>64,3</i>	<i>29,6</i>	<i>11,7</i>	<i>7,8</i>	<i>4,6</i>	<i>-8,3</i>	<i>4,0</i>	<i>8,8</i>
Recettes budgétaires hors dons / PIB	15,7	17,2	17,9	17,8	17,4	16,9	16,5	16,4
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>20,9</i>	<i>22,7</i>	<i>23,8</i>	<i>23,0</i>	<i>21,8</i>	<i>19,7</i>	<i>19,9</i>	<i>19,5</i>
Recettes et taxes à l'exportation / PIB	2,5	2,6	2,3	2,0	2,0	1,2	1,0	1,0
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>6,3</i>	<i>6,5</i>	<i>5,9</i>	<i>5,0</i>	<i>4,8</i>	<i>3,0</i>	<i>2,6</i>	<i>2,4</i>
Recettes fiscales / PIB	13,0	14,4	15,4	15,4	15,1	15,3	15,0	14,8
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>16,7</i>	<i>18,5</i>	<i>20,1</i>	<i>19,3</i>	<i>17,9</i>	<i>17,8</i>	<i>17,8</i>	<i>17,5</i>

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

En 2000, si la croissance nominale des recettes reprend dans la zone UEMOA, elle reste néanmoins inférieure à la croissance nominale du PIB : la part des recettes budgétaires dans le PIB apparaît en baisse depuis 1997 (-1,5 point de PIB de 1996 à 2001). Cette diminution correspond à la recomposition de la fiscalité de la zone, qui consiste à alléger la fiscalité pesant sur le commerce extérieur notamment sur les exportations. **Les recettes publiques passent là un cap majeur qui devra être compensé à l'avenir.**

En se fondant sur les premiers résultats enregistrés en 1998 et 1999 on suppose dans cette projection, que **la mise en place progressive du « tarif extérieur commun » (TEC) entre 1998 et 2000 par l'ensemble des pays UEMOA n'a pas d'impact significatif sur leurs recettes douanières, à l'exception du Bénin** (pour lequel le TEC se traduit par une hausse des taxes en 2000, conduisant à plus de recettes douanières) **et du Burkina Faso** (pays où la fiscalité à l'importation partait d'un niveau plus élevé qu'ailleurs, où l'on a intégré dans le modèle une baisse de la fiscalité douanière

⁷ dû au ralentissement de la croissance et à une évolution négative du déflateur du PIB (cette baisse du prix du PIB s'explique par la baisse des prix à l'exportation et par une inflation nulle en 1999).

⁸ Hors recettes de stabilisation et recettes non fiscales/

correspondante aux prévisions du programme FMI). Dans les autres pays de la zone, on s'appuie sur les bons résultats constatés au Sénégal en 1998⁹ pour maintenir une pression constante.

b) Un ajustement tardif et peu vertueux au niveau des dépenses

Si la diminution des recettes budgétaires (hors dons) en points de PIB commence en 1997, l'ajustement à la baisse des dépenses primaires de base en % du PIB ne commence qu'en 1998 et ne compense pas la diminution des recettes observée de 1996 à 2001 : les recettes baissent de 1,5 point de PIB contre 0,3 point de PIB pour les dépenses primaires de base.

De plus, face à la rigidité des dépenses de salaire (qui absorbent un tiers des recettes budgétaires), la réduction des dépenses se fait essentiellement au niveau du poste « investissement public » (- 1 point de PIB entre 1998 et 2000), cela est particulièrement flagrant en Côte d'Ivoire, et dans une moindre mesure au Niger, au Mali et au Sénégal, alors que l'effort de rigueur sur les salaires se relâche dans certains pays en 1999 (Mali +11 %, Bénin +9 %, Burkina +10 %) et en 2000 (Mali +8,8 %, Bénin +10 %, Côte d'Ivoire +7 %). Au total, les dépenses salariales augmentent de 5,7 % pour l'ensemble de la zone UEMOA en 2000. Ce rattrapage des salaires publics se poursuivrait en

Evolution des dépenses publiques en UEMOA

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Dépenses totales / PIB	24,5	23,2	22,3	22,4	21,6	21,8	21,1	21,4
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>28,3</i>	<i>27,3</i>	<i>26,7</i>	<i>25,9</i>	<i>24,4</i>	<i>23,3</i>	<i>22,4</i>	<i>23,5</i>
Dépenses primaires de base / PIB	14,8	14,5	14,1	15,0	14,8	14,8	14,7	14,7
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>17,7</i>	<i>17,7</i>	<i>17,8</i>	<i>18,4</i>	<i>17,6</i>	<i>16,7</i>	<i>17,1</i>	<i>16,8</i>
Masse salariale / recettes budgétaires hors dons	44,4	36,7	34,4	33,2	32,0	33,5	34,5	33,9
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>38,6</i>	<i>31,4</i>	<i>31,6</i>	<i>30,7</i>	<i>29,9</i>	<i>33,4</i>	<i>34,4</i>	<i>34,3</i>
Investissement public / PIB	6,2	6,7	6,6	7,2	7,5	7,0	6,6	7,4
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>4,8</i>	<i>5,8</i>	<i>5,9</i>	<i>6,5</i>	<i>7,1</i>	<i>4,4</i>	<i>4,0</i>	<i>6,1</i>

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

S'agissant de l'investissement public, les marges de manœuvre budgétaires dégagées par le retour à une croissance forte (et donc de meilleures recettes) ainsi que le retour des bailleurs de fonds permettraient de relancer les dépenses en capital, qui croîtraient de +22,2 % en 2001.

Evolution de la masse salariale

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Croissance nominale de la masse salariale	10,0	6,6	5,6	5,4	2,9	4,0	5,7	5,6

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

⁹ En effet, au Sénégal, la baisse de 50 % des taux nominaux de taxation à l'importation au début 1998 (ceux-ci passant de 24 % à 13 % en moyenne simple non pondérée) n'a pas eu d'effet sur les recettes douanières qui ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente. Il a ainsi été démontré pour la première fois en zone franc, qu'une baisse de taux peut entraîner une baisse quasi compensatoire de la fraude.

Evolution des investissements publics

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Croissance nominale de l'investissement public	80,3	26,3	7,2	18,8	14,2	-4,6	-0,8	22,2
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	114,8	43,6	8,5	22,5	22,5	-37,9	-6,3	69,7

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

c) Accroissement du besoin de financement et l'initiative PPTE renouvelée

Compte tenu de l'évolution attendue des dépenses et des recettes, les financements programmés pour 2000 et 2001 sont insuffisants, laissant apparaître des gaps¹⁰ de 684 et 611 milliards ces deux années, la Côte d'Ivoire étant responsable d'environ les deux tiers de ces montants. Il convient de rappeler que pour ce pays, les gaps de 2000 et 2001 pourraient être financés en partie par le Club de Paris de 1998, pour autant qu'un nouveau programme soit mis sur pied avec les organismes de Bretton Woods.

Notons que ces prévisions tiennent compte des allègements de dette prévus dans l'initiative PPTE telle qu'ils apparaissent dans les programmes actuels du FMI, et n'intègrent pas les effets des prochaines extensions de l'initiative décidée au sommet du G7 de Cologne en juin 1999

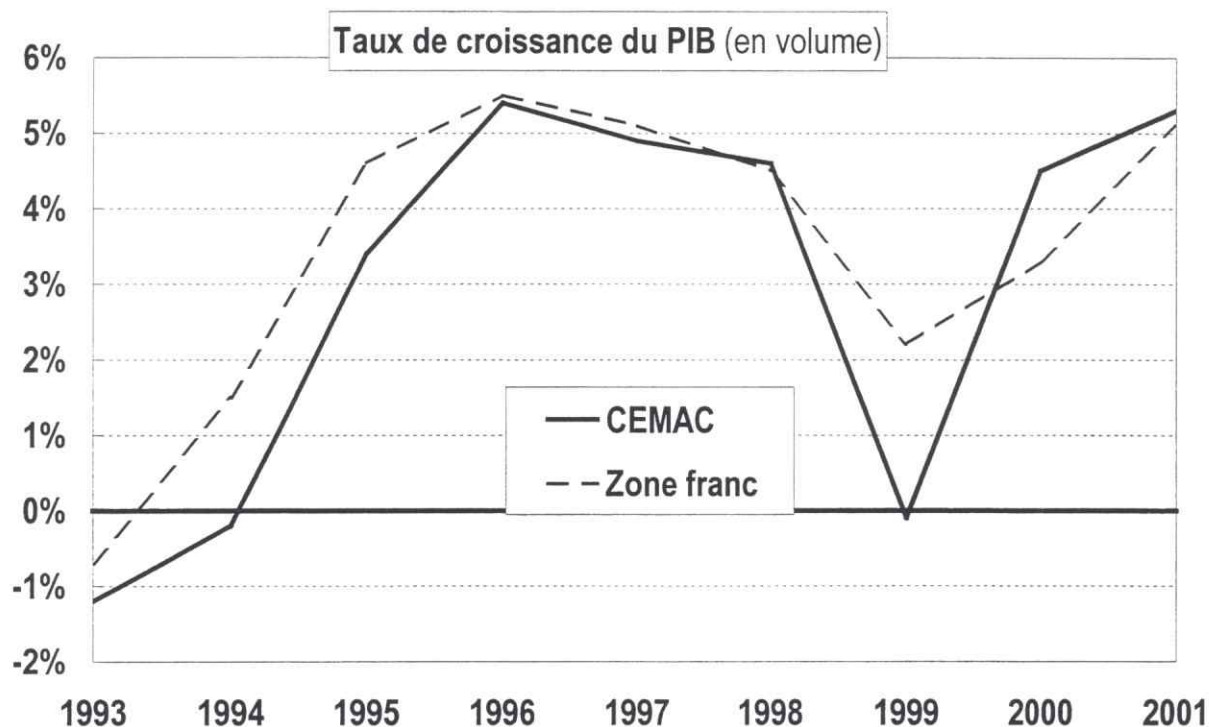
I.4.3. La reprise des relations avec les institutions de Bretton Woods en Côte d'Ivoire, et la hausse des revenus d'exportation permettent de retrouver la croissance en 2001

En 2001, tous les facteurs de croissance de la zone sont présents : la demande intérieure est forte (elle contribuerait à la croissance à hauteur de plus de 8 points), modérée par la hausse des importations de biens de consommation finale et des biens d'investissement :

- Le retournement des cours mondiaux et le maintien ou la croissance des quantités produites permet, après le point bas de l'année 2000, la hausse des revenus d'exportations et donc la reprise de la consommation rurale.
- La signature d'un accord avec le FMI en Côte d'Ivoire et au Togo, et la moindre contrainte budgétaire partout dans la zone, permet une relance de la demande publique et un retour des investisseurs dans la zone UEMOA.
- Seul élément défavorable, le retour à une production vivrière supposée « normale » après deux années exceptionnellement bonnes se traduit mécaniquement par une croissance négative du secteur.

¹⁰ Solde budgétaire base versements hors dons - financements extérieurs et intérieurs identifiés

I.5. Projections pour la CEMAC



Taux de croissance du PIB en volume - CEMAC

scénario central	1997	1998	1999	2000	2001
PIB total	4,9	4,6	- 0,1	4,5	5,3
<i>Dont PIB hors pétrole</i>	<i>3,9</i>	<i>4,9</i>	<i>0,30</i>	<i>4,9</i>	<i>5,2</i>
<i>Dont PIB pétrolier</i>	<i>9,9</i>	<i>3,3</i>	<i>- 2,2</i>	<i>2,9</i>	<i>5,9</i>

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

I.5.1. L'année 1998, l'année des paradoxes et du dérapage gabonais

a - Une année paradoxale : malgré la forte baisse du prix du pétrole, la sous-zone connaît une forte croissance

Malgré la baisse des cours du pétrole, l'année 1998 a été paradoxalement une année de croissance pour la CEMAC. Plusieurs phénomènes expliquent cette situation :

- **Le Cameroun est enfin sur un sentier de croissance durable...**

La croissance camerounaise est forte en 1998 du fait du retour des financements multilatéraux (pour la première fois, le Cameroun est *on track* deux années de suite). Cette croissance n'a pas été entravée par la baisse des prix du pétrole car le Cameroun n'est plus vraiment un pays pétrolier. Sa production est diversifiée, sa fiscalité en net redressement ne repose plus majoritairement sur les hydrocarbures (même si des aubaines fiscales pétrolières ont permis, en 1996/97 et 1997/98 de respecter les critères financiers du programme) ;

- **L'inertie de la dépense gabonaise dans un contexte électoral**

Deuxième explication du paradoxe, la situation spécifique gabonaise, où, malgré une baisse importante des recettes¹¹, le contexte électoral, la possibilité de faire appel à la création monétaire (tout en respectant les critères de la zone du fait du haut niveau des recettes fiscales de l'année précédente et du faible niveau des tirages sur la BEAC au début de 1998) et l'apparition d'impayés extérieurs et intérieurs, ont permis de maintenir la dépense publique à un haut niveau, limitant ainsi le ralentissement de la croissance (3,1 %) dans un contexte défavorable;

- **La Guinée Equatoriale commence à peser dans les résultats d'ensemble**

Dernier élément enfin, la forte croissance du PIB équato-guinéen (25 %) contribuant pour ½ point à la croissance de la sous-zone.

Pour les autres pays, il faut signaler les bonnes performances tchadienne et centrafricaine et rappeler que la reprise des troubles au Congo ne redémarre franchement que fin 1998, après une période d'aide post-conflit (dont on suppose dans la présente projection qu'elle a amené une certaine croissance dans les deux pôles urbains) et dans un contexte de développement de la production pétrolière en volume.

b - Sans effet immédiat sur la croissance, la répercussion de la baisse des prix du pétrole est immédiate dans les comptes extérieurs.

Autant les résultats de la CEMAC en termes de croissance ont été satisfaisants en 1998, autant la situation s'est dégradée en termes de balance commerciale, courante ou globale. Dans ce domaine, la baisse de la valeur des exportations s'est répercutée immédiatement sur les comptes extérieurs, sans inertie aucune. En un an, la balance commerciale (positive), aura perdu près de 7 points de PIB. La balance courante, quant à elle, aura subi la même dégradation pour finir à un niveau historiquement bas.

Balance commerciale et courante -97-98 - CEMAC

	1997	1998
Balance commerciale en % du PIB	17,2	9,7
Balance courante (hors transferts officiels) en % du PIB	- 4,5	- 11,1

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

c- Finances publiques : 1998 est l'année du dérapage gabonais et de la baisse quasi générale des soldes primaires.

Globalement, après les bons résultats de 1997 (quand le prix du pétrole était au plus haut) les recettes baissent en 1998 du fait d'une diminution des recettes pétrolières de près de 320 milliards de CFA, les dépenses, elles continuent sur leur forte lancée.....la disparition de l'excédent primaire est inévitable.

¹¹ modérée par des acomptes fiscaux pétroliers importants.

Résultats budgétaires- CEMAC

	1997	1998
Taux de croissance en valeur		
Recettes budgétaires 1998	21 %	- 8 %
Dépenses primaires 1998	19 %	19 %
En % du PIB		
Solde primaire de base	6,0	1,8
Solde primaire	4,8	0,4

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Cet effet de ciseaux se retrouve dans trois pays pétroliers de la sous-zone, le Congo, le Cameroun et le Gabon.. Au Cameroun et au Gabon, on assiste à une croissance importante des dépenses primaires (notamment les investissements publics). Mais au Cameroun cet accroissement se fait avec l'accord du FMI et alors que les recettes globales augmentent, malgré la baisse des recettes pétrolière, l'augmentation de la pression fiscale non pétrolière compensant celle-ci : le solde primaire se dégrade, mais de façon maîtrisée. Au Gabon, à l'inverse, les recettes baissent légèrement et la forte augmentation des dépenses entraîne une dégradation importante du solde primaire qui devient négatif (- 1,5 %) : le bouclage budgétaire n'a pu être atteint que par la constitution d'arriérés.

I.5.2. La croissance 1999-2000

a- 1999 est une année de stagnation et de récession sauf au Cameroun (qui reste « on track ») et en Guinée Equatoriale.

Par rapport à 1998 la situation change du tout au tout en 1999 : la stagnation succède à la croissance de 1998, principalement du fait du Gabon et du Congo. Le pôle de croissance de la sous-zone reste le Cameroun.

Caractéristiques de la capacité à importer, et donc de l'activité de la sous zone, les statistiques miroirs actuellement disponibles du commerce extérieur de l'OCDE et de la France font ressortir une baisse importante des exportations à destination de la CEMAC (de - 20 % en 1999 après une croissance respectivement de 7 % et 16 % en 1998).

Evolution des importations en provenance de l'OCDE et de France
(moyennes mensuelles en millions de FRF courants)

PAYS	1997	1998	% 98/97	1998 (10 mois)	1999 (10 mois)	% 99/98
CEMAC	1 296	1 381	6,6 %	1 392*	1 110*	- 20,3 %
<i>dont France</i>	<i>555</i>	<i>642</i>	<i>15,8 %</i>	<i>644</i>	<i>514</i>	<i>- 20,2 %</i>
CAMEROUN	497	562	+13,1 %	561	457	- 18,5 %
<i>Dont France</i>	<i>213</i>	<i>251</i>	<i>+18,1 %</i>	<i>249</i>	<i>230</i>	<i>- 7,4 %</i>
CONGO	284	290	+2,1 %	294	176	- 40,1 %
<i>Dont France</i>	<i>85</i>	<i>114</i>	<i>+34,6 %</i>	<i>115</i>	<i>67</i>	<i>- 41,6 %</i>
GABON	388	369	- 4,9 %	370	285	- 23,0 %
<i>Dont France</i>	<i>196</i>	<i>204</i>	<i>+4,2 %</i>	<i>208</i>	<i>148</i>	<i>- 29,2 %</i>
GUINEE EQUATO	51	68	+33,3 %	72	115	+59,7 %
<i>Dont France</i>	<i>13</i>	<i>18</i>	<i>+35,4 %</i>	<i>18</i>	<i>22</i>	<i>+21,1 %</i>
RCA	36	41	+13,9 %	40	38	- 5,0 %
<i>Dont France</i>	<i>23</i>	<i>25</i>	<i>+7,6 %</i>	<i>24</i>	<i>23</i>	<i>- 1,1 %</i>
TCHAD	41	51	+24,4 %	54	39	- 27,8 %
<i>Dont France</i>	<i>25</i>	<i>30</i>	<i>+18,9 %</i>	<i>31</i>	<i>24</i>	<i>- 22,0 %</i>

* France 11 mois. Les résultats OCDE sont estimés à partir de 10 mois (ou moins pour certains pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni)

Au Gabon, après les dérapages de 1998 un début d'ajustement a été mis en œuvre : s'il n'a pas l'ampleur suffisante pour résoudre les problèmes financiers de l'Etat, (des arriérés, tant intérieurs pour 90 milliards, qu'extérieurs pour 232 milliards¹² sont constitués), il est néanmoins suffisant pour entraîner une récession forte (baisse du PIB non pétrolier de -9,6 %) : les investissements publics baissent de 64 % en francs constants, les dépenses courantes hors salaires et intérêts baissent de 19 % en francs constants. Dans un contexte d'hypertrophie caractérisé de l'emploi public, les salaires sont épargnés (+4.8 % en francs courants). Cette amorce d'ajustement budgétaire est amplifiée par l'arrêt des dépenses extrabudgétaires de l'Etat. Par ailleurs, la production pétrolière accélère sa diminution (- 5 % en 98, - 13 % en 99) tandis que par ailleurs on assiste à un ralentissement des travaux de développement pétroliers induit par les cours historiquement bas du premier trimestre.

Au Congo, la croissance de la production pétrolière (+5,6 %) n'est pas suffisante pour compenser en termes de croissance du PIB la continuation des troubles, les effets de l'arrêt du chemin de fer et l'apparition d'impayés sur salaires dans la fonction publique. A cet ensemble défavorable il faut ajouter, comme au Gabon, la diminution des travaux de recherche et développement pétroliers (autrement dit, d'investissement pétrolier) consécutive aux inquiétudes qu'a pu faire naître dans l'industrie pétrolière les prix calamiteux du baril début 1999. Le PIB baisse de - 1,5 % dans nos projections, le PIB non pétrolier de - 8 %.

Au Cameroun, on assiste à un ralentissement de la croissance mais à un niveau encore relativement élevé (3,6 % après 4,7 % en 1998¹³). En effet, des éléments contradictoires gouvernent la conjoncture :

¹² Une partie concernant des prêts constitués avant la « cut off date », et donc rééchelonnables.

¹³ Le ralentissement est plus fort en année budgétaire 98/99 (3,3 % après 4,7 %) qu'en année civile.

- la hausse de la masse salariale dans la fonction publique (valable surtout pour Yaoundé), et l'apurement partiel des arriérés intérieurs au titre des salaires et des dépenses de biens et services, contribuent à l'augmentation des revenus des ménages, quand, à l'opposé, les mauvaises conditions climatiques et les inondations ont un effet dépressif sur les revenus ruraux dans le nord du pays
- En matière de bois, les nouvelles scieries construites ces dernières années par les forestiers permettent de traiter l'essentiel des grumes récemment interdites à l'exportation brutes et au total la perte de volume coupé est très limitée et il y a un gain net d'emplois toutes filières confondues du fait de cette mesure malgré son impact négatif sur les transports.
- pour la production pétrolière, on reprend les hypothèses du FMI, soit une baisse assez notable de 5-9 % en 1999-2000, évidemment compensée et au delà en valeur par l'augmentation des cours ;
- les travaux liés au *pipe line* qui devaient débiter fin 1999 ont été repoussés à 2001.
- les investissements tant sur fonds propres que sur aide extérieure figurant au TOFE 98/99 n'ont pas été réalisés en totalité. Il y a donc eu une baisse de l'investissement public par rapport aux prévisions du programme, la capacité de gestion de l'aide extérieure ayant probablement trouvé provisoirement ses limites. Pour autant, l'effet récessif de cet investissement public plus faible que prévu est limité par le fait que l'on se trouvait déjà dans la même situation l'année précédente. La croissance des investissements publics en francs constants serait malgré tout de 13 % au cours de l'année civile, ce qui n'est pas négligeable pour soutenir la conjoncture. Il demeure qu'il y a dans cette modeste capacité administrative du pays un point faible du redressement camerounais dont les succès sont à rechercher du côté de l'accroissement des recettes et non dans celui de l'amélioration de la gestion de la dépense publique. C'est vraisemblablement sur ce point que sera mis l'accent lors de la négociation d'un nouveau programme.

Le Tchad a bénéficié d'une excellente campagne agricole 98/99 comme les autres pays sahéliens¹⁴. Mais les prix des vivriers y ont diminué de façon importante. Au total le revenu monétaire que tirent les ruraux de la vente de vivriers s'accroît très peu. Par contre la production de coton y a baissé de façon drastique (- 38 %), et comme le prix au producteur a été lui aussi ajusté à la baisse, les revenus des planteurs ont été divisés par deux. Ces considérations, associées en fin d'année au retard dans la mise en oeuvre du projet Doba expliquent les piètres résultats de l'année (PIB à 2,3 %)

En **RCA**, le deuxième versement de la FASR a bien eu lieu en juillet 1999, mais l'investissement public n'en baisse pas moins fortement en 1999 (- 26 % en volume) du fait d'une capacité de gestion administrative insuffisante. En **Guinée Equatoriale** enfin la croissance à deux chiffres de l'exploitation pétrolière (+29 %) explique bien évidemment celle du PIB (+32 %).

b- L'année 2000 : un rebond plus ou moins marqué suivant les hypothèses

En 2000, la croissance de la sous-zone connaît un net rebond (4,5 %). Mais ce rebond est très différencié suivant les pays, et par ailleurs dans chacun de ceux-ci des alternatives et des interrogations demeurent sur les voies que peut emprunter la croissance. Dans la projection centrale qui est ici proposée les résultats sont les suivants :

¹⁴ Rappelons que par besoin d'homogénéité, Jumbo comptabilise les campagnes vivrières et cotonnières de la période n/n+1 l'année n+1. Certaines comptabilités nationales procèdent à l'inverse et jouent sur un stockage/déstockage agricole (Tchad et Burkina). Dans le cas d'espèce, les 2,3 % de croissance que nous projetons ne sont pas comparables avec les 1 % du FMI pour 1999 (resp. les -1,5 de la BEAC), mais avec une partie des 7 % de 1998 (tant pour le FMI que pour la BEAC).

- **Au Congo**, on suppose la consolidation de la paix civile. Le pays trouve enfin la voie d'une reconstruction post conflit, et la forte reprise de l'économie non pétrolière qui en découlerait (+15 %) est amplifiée par une nouvelle augmentation de la production pétrolière (+6 %). Le Congo serait alors presque au même niveau de production que le Gabon à 101 millions de barils /an contre 110 millions) : Le PIB augmenterait fortement de 10,5 %.

Notons que si cette hypothèse n'était pas vérifiée, et si on avait affaire à une stagnation pure et simple de l'économie non pétrolière, compte tenu du poids de l'économie congolaise dans l'ensemble de la sous zone (10 %), la croissance du PIB de la CEMAC ne serait que de 3,8 % (soit -0,7 point).

- Deuxième élément important pour expliquer la croissance de la sous zone en 2000, **la Guinée Equatoriale**, où la croissance de la production pétrolière (et donc du PIB) est supposée se poursuivre à +22 %. En 2000, la production pétrolière de la Guinée Equatoriale serait la moitié de la production congolaise et gabonaise, nettement supérieure à la production camerounaise.

Remarquons qu'hors Guinée Equatoriale la croissance de la sous zone ne serait que de 4,0 % (soit -0,6 point)

- **La croissance camerounaise**, enfin, demeure appréciable (3,9 %) : D'importants tirages sur financements internationaux — d'ores et déjà en grande partie engagés — accompagnent en effet la politique mise en œuvre conformément au programme qu'on suppose renouvelé. Les investissements publics augmenteraient ainsi de près de 48 % en volume. Si la croissance n'est pas plus élevée malgré cette forte relance keynésienne c'est du fait de la baisse de la production pétrolière. Hors pétrole le PIB augmente de 4.5 %.

Mais il est bien possible que tous ces financements, quoique disponibles, ne soient pas décaissés, tant du fait des exigences de transparence des bailleurs que de l'incapacité de l'administration à gérer un programme si important. Si la croissance des investissements publics n'était que de 13 % en volume (comme en 1999), le PIB hors pétrole, selon la maquette Jumbo, ne croîtrait que de 3,6 % et le PIB global de 3,0 %, soit une diminution de 0,6 point. L'effet sur la sous zone serait de -0,4 point de PIB. Celle ci ne croîtrait que de 4.1 %.

- **la croissance n'est pas au rendez vous au Gabon.** D'une part, la production pétrolière est supposée stagner¹⁵, ce qui, compte tenu de son poids dans la valeur ajoutée (42 %) est un facteur limitant important. D'autre part, l'ajustement financier de l'Etat amorcé en 1999 est supposé se poursuivre en 2000. Dans le secteur privé, après la baisse de 1999 (- 15 %), les investissements reprennent, mais modérément (5 %), sauf pour les pétroliers. Au total, la croissance globale ne serait que de 1,7 %, de 3,4 % si on raisonne hors pétrole.

Mais cette évolution peut sembler paradoxale quand les prix du pétrole sont supposés être si élevés et compte tenu de l'importance prévisible des résultats fiscaux pétroliers. Si l'on suppose dans Jumbo, du fait notamment du règlement partiel des arriérés intérieurs en 2000, une l'allocation de 50 milliards supplémentaires aux dépenses de fonctionnement hors salaires (celle ci croissant de 7 % en volume par rapport à l'année précédente au lieu de diminuer de 8 %), le PIB hors pétrole gabonais augmenterait de 7.1 % (+3,7 %) et le PIB global de 4,3 % (+1,6 %). Sur la sous zone l'effet serait de 0,5 point portant la croissance à 5,0 %.

¹⁵ Cette stagnation est en soi est un élément positif important pour le pays, car, spontanément la production gabonaise est, sans découvertes nouvelles, sur un trend décroissant de 10 % l'an. On suppose, dans la présente projection, que du fait des hauts cours du pétrole, les pétroliers augmentent les travaux de développement pour accroître l'extraction sur les gisements existants, et que donc la production stagne au lieu de baisser.

- Les autres pays de la sous-zone ont des performances médiocres (impact de l'ajustement cotonnier). En RCA la croissance est limitée à 3,6 % et au Tchad à 3,3 %. Elle est néanmoins supérieure à la croissance démographique.

b- Les échanges extérieurs en 1999 et 2000

Comme dans toutes les régions pétrolifères de la planète, on pouvait craindre début 1999 une forte dégradation de la balance commerciale et de la balance courante qui aurait entraîné pour la deuxième année de suite la détérioration des comptes extérieurs. L'avenir de l'industrie pétrolière apparaissait comme particulièrement sombre. L'augmentation du prix du pétrole au second trimestre 1999 faisant passer celui-ci de 10 \$ par baril à plus de 20 en août 1999 suivie au deuxième semestre par une nouvelle augmentation amenant celui-ci à plus de 25 \$ en décembre renverse la situation :

La balance commerciale s'améliore en effet de plus de 8 points en 1999, retrouvant ainsi un niveau légèrement supérieur au niveau élevé atteint en 1997.

En ce qui concerne la balance courante, et pour la première fois depuis bien des années elle serait positive (de plus d'un point de PIB si on raisonne hors importations exceptionnelles de recherche et exploration pétrolières en Guinée Equatoriale). Si l'on a là le signe indiscutable d'une santé pour partie retrouvée, il faut mesurer aussi qu'un tel résultat n'est possible que du fait de la faiblesse des importations due à la morosité économique de la sous zone en 1999.

En 2000, l'amélioration réalisée en 1999 se poursuit en ligne avec la hausse des prix du pétrole et du taux de change du dollar. Des résultats différents sont évidemment possibles suivant l'évolution des prix : chaque dollar gagné (ou perdu) en moyenne annuelle sur le prix du baril (par rapport à notre hypothèse moyenne de 20 \$) devrait entraîner un gain (une perte) de 0,9 point de PIB.

Balance commerciale et courante – CEMAC

	1997	1998	1999	2000	2001
Balance commerciale en % du PIB					
Scénario central	17,2	9,7	17,8	19,7	13,8
<i>Effet d'une variation de ± 1 \$ par baril de pétrole</i>				$\pm 0,9$	$\pm 0,9$
Balance courante (hors transferts officiels) en % du PIB					
Scénario central	- 4,5	- 11,1	0,1	2,8	- 2,8
<i>Hors importations exceptionnelles</i>	- 1,9	- 9,4	1,1	3,7	0,6

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Du fait de ces bons résultats en matière de commerce extérieur, les avoirs extérieurs nets s'amélioreraient dans la sous zone.

c- Les Finances publiques en 1999

Comme en matière de balance des paiements, et de manière tout aussi spectaculaire, la situation des finances publiques se redresse en 1999, par rapport à ce qu'on pouvait craindre en début d'année.

♦ Les recettes 1999

Ce redressement provient principalement de la croissance des recettes pétrolières faisant suite à la baisse de 1998. Si l'on compare 1998 et 1999, le redressement n'a pas l'ampleur de la hausse des prix internationaux. Cela tient, dans certains pays pétroliers, aux avances sur impôts pétroliers versées en 1998 et au report sur 2000 d'une partie des recouvrements assis sur les résultats pétroliers de 1999. Tel n'est pas le cas au Cameroun, où c'est la baisse de la production qui modère l'évolution des recettes pétrolières.

Evolution des recettes budgétaires CEMAC

	1998	1999	99/98
Recettes pétrolières	804	865	8 %
<i>Dont Cameroun</i>	<i>169</i>	<i>194</i>	<i>15 %</i>
Recettes non pétrolières	1 328	1 302	- 2 %
<i>Dont Cameroun</i>	<i>683</i>	<i>723</i>	<i>6 %</i>
Recettes totales	2 132	2 168	2 %
<i>Dont Cameroun</i>	<i>851</i>	<i>917</i>	<i>8 %</i>

Milliards de CFA courants et % (la colonne 1993 doit être multipliée par deux si on veut raisonner « à taux de change constant »).

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

En matière de recettes non pétrolières la zone connaît une baisse nominale, principalement du fait de la mauvaise situation macroéconomique d'ensemble et particulièrement au Gabon et au Congo. Il s'agit plus en effet d'un problème d'assiette que de pression fiscale en ce qui concerne les recettes douanières. Pour les impôts directs intérieurs et extérieurs la baisse de la pression fiscale est nette. Au Cameroun on assiste à l'évolution inverse, les recettes non pétrolières s'accroissant de 6 % dans le respect du programme et la pression fiscale ne diminuant pas ou peu..

Taux de fiscalité apparents (BEAC)	1998	1999
Directe	2,6 %	2,3 %
Indirecte	2,5 %	2,3 %
Sur les importations	20,4 %	20,5 %
Sur les exports primaires hors pétrole	6,6 %	6,4 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Taux apparents (Cameroun)	1998	1999
Directe	2,2 %	2,1 %
Indirecte	2,7 %	2,7 %
Sur les importations	27,7 %	27,7 %
Sur les exports primaires hors pétrole.	6,9 %	5,5 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

♦ Les dépenses 1999

La baisse de recettes de 98 n'est répercutée sur les dépenses qu'en 1999, et comme en UEMOA, c'est l'investissement qui accuse la part la plus importante de la baisse.

Dépenses publiques en % de variation à prix courants, CEMAC

	1999
Dépenses primaires (hors finex*) <i>Dont Cameroun</i>	- 7,3 % 13,5 %
Masse salariale <i>Dont Cameroun</i>	5,2 % 7,9 %
Dép. d'investissement (yc finex*) <i>Dont Cameroun</i>	- 20,9 % 19,3 %

*finex : investissements financés sur projets ou dons extérieurs.

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

♦ Les soldes en 1999

L'évolution conjuguée des recettes et dépenses entraîne en 1999 une amélioration du solde primaire de base de la sous zone. C'est dans les pays pétroliers majeurs que cette évolution est la plus nette, elle est moins marquée au Cameroun, où on assiste à une réduction limitée de l'excédent du solde primaire¹⁶ de base fait partie intégrante du programme. Si l'on tient compte des intérêts de la dette on obtient le solde budgétaire (base engagement) qui approche l'équilibre.

Solde primaire de base en % du PIB, CEMAC

	1997	1998	1999
Solde primaire de base	6,0 %	1,8 %	3,2 %
<i>Dont Cameroun</i>	5,5 %	4,5 %	3,9 %
Solde budgétaire y compris dons	- 0,3 %	- 4,4 %	- 2,7 %
<i>Dont Cameroun</i>	- 0,8 %	- 2,2 %	- 2,0 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

¹⁶ En année civile. Si on considère l'année budgétaire 1999/2000 on a, au contraire, affaire à une croissance avec 5,4 % contre 3,4 % en 1998/1999.

♦ Le financement : l'apparition d'arriérés intérieurs et extérieurs

Arriérés, CEMAC

	1998	1999
Arriérés intérieurs	- 124	- 26
<i>Dont Gabon</i>	- 68	90
Arriérés extérieurs	371	542
<i>Dont Gabon</i>	218	232
<i>Dont Congo</i>	184	291

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

d- La situation des finances publiques en 2000

♦ Les recettes 2000 : la question du montant des recettes pétrolières

Le niveau absolu des recettes fiscales pétrolières à attendre en 2000 est bien évidemment au centre de la définition d'une politique fiscale réaliste pour les pays pétroliers.

Dans le modèle Jumbo on a mis au point une modélisation rustique de la fiscalité pétrolière. Les grandes lignes de cette modélisation ont été présentées en annexe à notre rapport de mars 1999 et reposent sur une formalisation simple de l'impôt sur les bénéfices, des redevances proportionnelles et du partage de production. Les hypothèses exogènes essentielles sont le prix du baril en \$, le montant de la décote, le cours du dollar et les quantités annuellement extraites. Les résultats concernant les années 2000 et 2001 en sont donnés ci après pays par pays. On y a ajouté, pour comparaison avec les informations actuellement disponibles, les résultats 1999 projetés par le modèle. On présente également pour 2000 les prévisions retenues par la BEAC (sur la base d'hypothèses à priori non identiques aux nôtres).

Recettes pétrolières du Congo
(en Milliards CFA courants)

	1999	2000	2001	Moyenne 94-99
Hypothèses exogènes				
Prix du baril en \$ (WEO)	18,1	20,0	18,0	17,3
Taux de change (CFA pour 1\$)	615	641	605	558
Exportations Jumbo (en milliards de FCFA)	999	1 222	1 038	703
Recettes pétrolières estimées				
Estimation recettes module pétrolier Jumbo	310	410	369	214
Estimation recettes FMI/BEAC	252	335		199
<i>Ecart FMI – Jumbo (en Mds FCFA)</i>	- 59	- 75		- 15
Pression fiscale Jumbo	31 %	34 %	36 %	30 %
Pression fiscale FMI/BEAC	25 %	27 %		28 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

En ce qui concerne le Congo, notre module, calé sur le passé et basé sur le « partage de production », donne des résultats supérieurs à ceux estimés par la BEAC. Concernant l'année 1999 où les résultats sont des estimations quasi définitives on notera que l'écart est plus faible mais qu'il reste conséquent, et nettement supérieur à ce que donne la moyenne des écarts sur la période 1994-1999.

Au Gabon, le même phénomène qu'au Congo, mais plus accentué en 2000, apparaît : les estimations du module pétrolier sont nettement supérieures aux recettes estimées ou prévues. Le tableau par ailleurs comporte une colonne de plus, l'année 1998, afin de faire ressortir la particularité des résultats pour 1999 où les recettes diminuent fortement (– 17,1 %) dans les estimations FMI/BEAC (alors que le baril augmente de 40 %, le dollar de 4 % et que la production baisse de 13 %). Le calcul Jumbo, qui prend en compte les avances sur recettes perçues en 1998, estime quant à lui une quasi stabilité. Rappelons que pour Jumbo chaque dollar supplémentaire du prix moyen du baril en 2000 induit un accroissement de recettes de 43 milliards en 2000 et de 13 milliards l'année suivante.

Recettes pétrolières du Gabon
(en Milliards CFA courants)

	1998	1999	2000	2001	Moyenne 94-99
Exportations Jumbo (en milliards de FCFA)	923	1 175	1 329	1 129	1 129
Estimation recettes Jumbo	440	434	641	505	490
Estimation recettes FMI/BEAC	433	359	487		432
<i>Ecart FMI – Jumbo (en Mds FCFA)</i>	– 7	– 75	– 154		– 59
Pression fiscale Jumbo	48 %	37 %	48 %	45 %	43 %
Pression fiscale FMI/BEAC	47 %	31 %	37 %		38 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Dans le tableau concernant la Guinée Equatoriale on a également introduit la colonne 1998 pour souligner là aussi l'importance de la baisse récente de la pression fiscale pétrolière apparente (rapport des recettes aux exportations). En ce qui concerne les prévisions Jumbo elles prolongent, faute de connaissance plus précise de la fiscalité, la dernière pression apparente disponible : La croissance ici prévue ne fait donc que refléter la croissance escomptée de l'extraction.

Recettes pétrolières de la Guinée Equatoriale
(en Milliards CFA courants)

	1998	1999	2000	2001	Moyenne 94-99
Exportations Jumbo (en milliards de FCFA)	225	425	604	740	163
Estimation recettes Jumbo	54	60	86	105	26
Estimation recettes FMI/BEAC	54	60			26
<i>Ecart FMI – Jumbo (en Mds FCFA)</i>	0	0			0
Pression fiscale Jumbo	24 %	14 %	14 %	14 %	16 %
Pression fiscale FMI/BEAC	24 %	14 %			16 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Reste enfin le cas camerounais ou notre module est bâti sur les données officielles, c'est à dire en années budgétaires. L'écart entre prévision et réalisations est faible, les recettes pétrolières faisant l'objet d'un suivi rapproché dans le cadre du programme. En projection à 1999/00, et contrairement aux cas congolais et gabonais, on notera que les prévisions du module sont légèrement inférieures aux prévisions FMI. Dans le passé cette satisfaisante adéquation entre estimation du module pétrolier de Jumbo et réalisation fiscale n'a pas toujours eu lieu, en particulier en 1996/97, 1993/94 et 1994/95.

Recettes pétrolières du Cameroun

(en Milliards CFA courants)

	1998/99	1999/00	2000/01	Moyenne 93/94-98/99
<i>Hypothèses exogènes</i>				
Prix du baril en \$ (WEO)	12,9	22,1	18,0	16,1
Taux de change (CFA pour 1\$)	588	628	623	532
Exportations Jumbo (en milliards de FCFA)	272	454	335	314
<i>Recettes pétrolières estimées</i>				
Estimation recettes module pétrolier Jumbo	127	286	182	163
Estimation recettes FMI/BEAC	133	290		144
<i>Ecart FMI – Jumbo (en Mds FCFA)</i>	6	4		– 19
Pression fiscale Jumbo	47 %	63 %	54 %	52 %
Pression fiscale FMI/BEAC	49 %	64 %		46 %

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Au total pour l'ensemble de la CEMAC, dans les présentes projections on retient, en ce qui concerne les recettes pétrolières, pour les années 1999, 2000 et 2001, les éléments suivants :

- Pour 1999 les dernières estimations des Etats ou de la BEAC à savoir 865 milliards de CFA, en progression de 8 % par rapport à 1998.
- Pour l'an 2000 les estimations du module pétrolier de Jumbo, 1 357 milliards, soit un accroissement de 417 milliards de CFA et de 57 %.
- Pour 2001 les estimations du module pétrolier de Jumbo, 1 135 milliards, soit une baisse de 222 milliards et –16 %.

En ajoutant à ces recettes les recettes non pétrolières obtenues par le jeu du modèle en supposant une pression fiscale apparente constante on arrive aux recettes totales qui progressent de 26 % en 2000 et baissent de –5 % en 2001.

Evolution des recettes budgétaires CEMAC

	1998	1999	2000	2001	99/98	00/99	00/01
	<i>Milliards de CFA courants</i>				<i>%</i>		
Recettes pétrolières	804	865	1 135	1 119	8 %	57 %	- 16 %
<i>Dont Cameroun</i>	169	194	232	156	15 %	19 %	- 33 %
Recettes non pétrolières	1 328	1 302	1 377	1 472	- 2 %	6 %	7 %
<i>Dont Cameroun</i>	683	723	736	788	6 %	2 %	7 %
Recettes totales	2 132	2 168	2 734	2 606	2 %	26 %	- 5 %
<i>Dont Cameroun</i>	851	917	969	944	8 %	6 %	- 3 %

NB : la colonne 1993 doit être multipliée par deux si on veut raisonner « à taux de change constant ».

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

♦ **La dépense, les soldes et les gaps en 2000**

En 2000, les programmes (ou les politiques moyennes qu'on a postulé en l'absence de ceux ci) permettent une certaine relance compensant les baisses ayant affecté, en 1999, les investissements et les autres dépenses courantes hors intérêts, les salaires restant sous contrôle.

On notera cependant deux exceptions : le cas Camerounais, où le policy mix original mis en place avec le concours du FMI est supposé se poursuivre, et où les salaires publics continuent à croître de façon appréciable. Le Gabon où une politique nettement restrictive est supposée être mise en œuvre dans le but de désendetter l'Etat et de renouer avec les institutions de Bretton Woods.

Dépenses publiques en % de variation à prix courants, CEMAC

	1999	2000	2001
Dépenses primaires (hors finex*)	- 7,3 %	3,6 %	6,5 %
<i>Dont Cameroun</i>	13,5 %	9,9 %	13,4 %
Masse salariale	5,2 %	2,7 %	4,1 %
<i>Dont Cameroun</i>	7,9 %	8,4 %	8,4 %
Dép. d'investissement (yc finex*)	- 20,9 %	43,8 %	16,2 %
<i>Dont Cameroun</i>	19,3 %	53,4 %	15,4 %

* finex : investissements financés sur projets ou dons extérieurs.

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Au total le solde primaire de base s'améliore nettement en particulier au Gabon et au Congo (du fait de l'accroissement nettement supérieur des recettes par rapport aux dépenses primaires de base). Au Cameroun, compte tenu des spécificités de la politique supposée, ce solde diminuerait légèrement.

Solde primaire de base en % du PIB, CEMAC

	1997	1998	1999	2000	2001
Solde primaire de base (*)	6,0 %	1,8 %	3,2 %	6,2 %	4,3 %
Solde budgétaire (**)	- 0,3 %	- 4,4 %	- 2,7 %	0,4 %	- 1,0 %

(*)solde primaire hors finex ; (**) base ordonnancements y.c. dons

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

Si l'on prend maintenant en compte les arriérés et les financements identifiés, l'amortissement de la dette et les rééchelonnements acquis, on obtient le besoin de financement résiduel. Il reste important en 2000, principalement au Gabon et au Congo. Au Cameroun le gap pourrait être partiellement financé dans le cadre d'un rééchelonnement éventuel au Club de Londres, pour peu que le programme en cours soit respecté. En 2001, au Gabon aucun gap n'apparaît dans notre projection compte tenu du niveau supposé du prix du pétrole et de la politique d'ajustement postulée. Au Gabon et au Congo le niveau des gaps prévus est à rapprocher en 2000 du montant des arriérés supposés être remboursés.

Financements résiduels des TOFE, CEMAC

	2000	2001
Gaps en milliards de CFA	2524	706
<i>Pour mémoire</i> : Remboursement (-) d'arriérés extérieurs	- 2 265	0
Remboursement (-) d'arriérés intérieurs	- 371	- 123
<i>Dont Cameroun</i>	787	469
<i>Pour mémoire</i> : Remboursement (-) d'arriérés extérieurs	- 586	0
Remboursement (-) d'arriérés intérieurs	- 111	- 92
<i>Dont Gabon</i>	262	- 1
<i>Pour mémoire</i> : Remboursement (-) d'arriérés extérieurs	- 474	0
Remboursement (-) d'arriérés intérieurs	- 50	- 3
<i>Dont Congo</i>	1 462	252
<i>Pour mémoire</i> : Remboursement (-) d'arriérés extérieurs	- 1 265	0
Remboursement (-) d'arriérés intérieurs	- 182	0

Source : Modèle Jumbo (avril 2000)

d- Les perspectives pour 2001

En 2001 la croissance projetée (5,3 %, dont 5,2 % pour le PIB hors pétrole, et 5,9 % pour le PIB pétrolier) recouvre plusieurs phénomènes :

Tout d'abord :

- Les effets bénéfiques, en terme d'investissements, tant étranger que nationaux, du retour de certains pays à des accords avec les organismes de Bretton Woods ; Pour les pays ayant maintenu un programme, sa poursuite sans interruption est également un facteur puissant d'amélioration d'image.
- On fait par ailleurs l'hypothèse d'un démarrage des travaux du pipe line de Doba fin 2001.

Ensuite :

- La forte croissance de l'extraction pétrolière en Guinée Equatoriale (44 %) alors que celle des trois autres pays pétrolier stagnerait (- 1 %). Hors Guinée Equatoriale la croissance de la sous zone baisse de 0,9 point à 4,4 %
- La poursuite de la reconstruction au Congo (qui connaît une deuxième année de croissance forte 6 %).

Enfin :

- On postule une politique « moyenne » mais permettant une croissance de 5,5 % en francs constants de la dépense primaire des Etats, ce qui ne va pas, pour certains pays, sans poser des problèmes de financement, mais a évidemment un effet dynamisant sur l'économie.

En fait ce que met en avant cette projection de l'année 2001 c'est la réapparition dans certains pays pétrolier du risque d'un effet de ciseaux entre des recettes qui stagnent ou baissent et des dépenses hors intérêts qui croissent.

Au **Cameroun** en particulier, alors que les recettes pétrolières, quoique élevées, baissent de 33 %, que les recettes non pétrolières augmentent de 7 % (comme leur assiette) et qu'au total les recettes globales baissent de 3 %, les dépenses primaires son supposées augmenter de 13 %. Cela ne sera possible qu'en trouvant un financement extérieur et intérieur des gaps, financement qui n'est pas acquis, bien que les initiatives d'annulation de dette en représentent une part, et/ou en dynamisant le recouvrement fiscal (le modèle Jumbo présuppose une pression fiscale apparente constante). Une combinaison de ces trois éléments où un reprofilage des dépenses apparaît nécessaire

Au **Gabon** par contre, malgré une baisse de 21 % des recettes pétrolières, et une baisse des recettes totales de 13 % un croissance des dépenses primaires budgétaires limitée à 4 % permet au pays de traverser l'année sans apparition de gaps de financements du fait de la disparition des dépenses extrabudgétaires, tout en assurant une croissance de 4 %.

II – ANNEXES A LA PREVISION

II.1. Analyse de la Pauvreté en Zone Franc

Après une décennie 80 placée sous le sceau de l'ajustement macroéconomique, les années 90 auront été celles de la « découverte » de la pauvreté dans les PED, avec son cortège de conceptualisation et de réflexions plus opérationnelles, desquelles il ressort finalement :

- (1) une **définition multidimensionnelle de la pauvreté** que l'on peut résumer par trois composantes¹⁷ que sont la **pauvreté monétaire**, la **pauvreté des conditions de vie** et la **pauvreté des potentialités** ou « capacités » ;
- (2) **l'engagement de l'ensemble des bailleurs dans la lutte contre la pauvreté.**
- (3) **l'impératif théorique et politique de lutter contre les inégalités pour réduire la pauvreté ;**

L'accroissement de la pauvreté est aujourd'hui plus rapide en Afrique subsaharienne qu'ailleurs, du fait d'un déficit accumulé dans les secteurs sociaux par rapport aux besoins, et, depuis une vingtaine d'années, de performances macroéconomiques globalement moins favorables.

Les pays de la Zone Franc ont, comme la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne, accumulé un déficit considérable dans les infrastructures de base et les secteurs sociaux¹⁸, auquel se sont ajoutés, depuis le début des années 80 ou depuis 1985 pour les pays pétroliers, des ajustements macroéconomiques brutaux

La dévaluation du franc CFA de 1994 avait permis une inversion incontestable des tendances macroéconomiques observées jusqu'alors, en induisant une nette et durable amélioration des revenus ruraux. Il s'en est ensuivi une réduction des inégalités de revenu en général, et notamment entre villes et campagnes. **Mais elle n'a pas suffi à réduire le niveau global de pauvreté monétaire** (l'accroissant même parfois dans les pays plus fortement urbanisés), **ni à améliorer significativement les conditions de vie des ménages.**

Au total, qu'elle soit appréhendée sous l'angle strictement monétaire ou dans ses dimensions sociales, et même en tenant compte de l'impact favorable de la dévaluation, **la pauvreté apparaît encore très répandue en Zone Franc puisque touchant près de la moitié des populations** (comme l'attestent les enquêtes les plus récentes, faisant état de 30 % à 60 % de « pauvres¹⁹ » dans la population totale selon les pays et les seuils utilisés).

Alors que la croissance économique de la zone Franc, qui était forte depuis plusieurs années, donne aujourd'hui des signes d'essoufflement ; alors que, parallèlement, les programmes économiques comporte de plus en plus de volets sociaux explicites, il convient aujourd'hui de s'interroger sur l'ampleur et les tendances de la pauvreté en Zone Franc depuis 1994, et sur les résultats des politiques sociales suivies jusqu'à présent. Cette analyse est d'autant plus nécessaire que l'initiative PPTE

¹⁷ Travaux du PNUD, de la Banque Mondiale, du CAD. Voir également différents articles de Jean-Luc Dubois

¹⁸ En 1960, les dépenses de santé publiques représentaient, en Afrique subsaharienne, environ 0.7 % du PIB (alors qu'elles atteignaient 1.2 % du PIB en Amérique latine), et elles représentaient par exemple 0.2 % du PIB au Niger, 0.6 % au Burkina Faso, 0.5 % au Tchad. En revanche, elles étaient plus élevées au Cameroun (1 % du PIB), au Congo (1.6 %), en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Bénin (1.5 % du PIB dans les trois pays).

¹⁹ Pour la caractérisation du statut de « pauvre », voir l'encadré.

renforcée²⁰ — telle qu'elle se dessine — va dégager d'importantes marges de manœuvre budgétaires à destination des secteurs sociaux. Il s'agit donc également d'essayer d'esquisser les contours de ce que pourrait être une allocation optimale de cette manne budgétaire annoncée.

II.1.1- Evolution de la pauvreté en Zone Franc : des effets bénéfiques consécutifs à la dévaluation de 1994 ont été observés, mais ils semblent se tasser

II.1.1.1. Evolution de la pauvreté monétaire

a- Une légère remontée du PIB/tête, corrélée à une reprise de la consommation.

De façon générale dans les pays en développement, le lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté a maintes fois été démontré ; les revenus des plus pauvres augmentent en niveau avec la croissance du PIB, d'autant plus que la répartition initiale des revenus est égalitaire. Bien sûr, la corrélation n'est ni parfaite, ni instantanée, du fait des comportements d'épargne ou de désépargne, des transferts privés²¹, des interventions ciblées de l'Etat (via les dépenses sociales notamment) ou des bailleurs de fonds.

S'agissant de la Zone Franc, le déclin des performances économiques qui ont marqué les années 80 et le début des années 90 s'est donc naturellement traduit par un accroissement de la pauvreté des populations, urbaines comme rurales. Sur les 15 dernières années les revenus réels par tête ont considérablement chuté dans la plupart des capitales, consécutivement à la réduction sensible de l'emploi formel (compressions dans la fonction publique, dégraissage dans les entreprises privatisées) et à la saturation progressive des systèmes productifs informels. A titre d'exemple, on peut mentionner les cas camerounais et ivoiriens :

- ♦ **Au Cameroun**²², entre 1985 et 1993, le PIB/tête a décliné en moyenne de 6,4 % par an. Entre 1984 et 1991, la production industrielle s'est effondrée de 14 % en volume, et le secteur agricole, principal support de l'économie, a lui aussi décliné (baisse des productions de café, banane, et cacao). Corrélativement, la consommation privée par tête a diminué de 6,1 % par an sur la même période (DIAL/DSCN, 1993). A Yaoundé, en particulier, on a pu observer une réduction de la consommation annuelle par tête en valeur de presque 50 % entre 1983/84 et 1993, phénomène qui a touché toutes les catégories de revenu.
- ♦ **En Côte d'Ivoire**²³, avec la chute des cours du café et du cacao, le PIB/tête a chuté entre 1987 et 1988 de 5 % en termes réels, induisant une baisse de la consommation privée de 17 % en volume. Entre 1989 et 1995, le déclin du PIB/tête s'est poursuivi (chute de 12 %) et malgré l'assistance extérieure, l'incidence de la pauvreté s'est fortement accrue (de 11 % de la population totale en 1985, la part de pauvres s'établissait à 32 % en 1993).

Si, dans la plupart des cas, l'incidence²⁴ de la pauvreté augmente, on a pu mettre en exergue, au Mali par exemple, une progression de l'extrême pauvreté²⁵ plus rapide encore que celle de la pauvreté, ce qui traduit un accroissement de l'acuité²⁶ du phénomène.

²⁰ Cette initiative consiste rendre soutenable la dette des pays sous certaines conditions. Les ressources budgétaires supplémentaires résultant de la diminution du service de la dette seraient alors directement réaffectées — sous le contrôle des bailleurs — à des projets de développement socio-éducatifs, explicitement tournés vers une réduction de la pauvreté.

²¹ Ils représentent dans certains ménages plus de la moitié des revenus, comme le montre J.P.Lachaud dans le cas du Burkina.

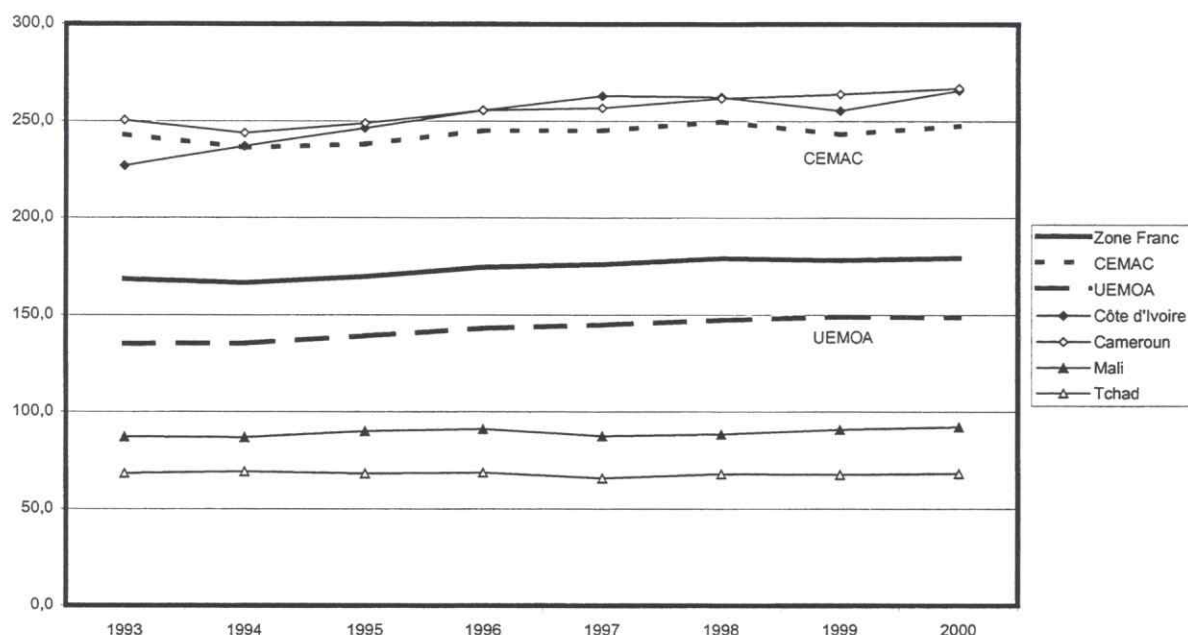
²² Poverty profile, A.Amin, 1998.

²³ A.Sindzingre, le contexte social et économique du changement politique en Côte d'Ivoire, Afrique Contemporaine, 2000 (se fondant sur les enquêtes LSMS).

²⁴ Voir encadré

1994 marque un infléchissement des tendances dans la plupart des pays de la Zone Franc. La dévaluation du FCFA se traduit par un réajustement des prix relatifs et un redémarrage de la croissance, plus ou moins prononcé selon les pays.

Pib/hab en milliers de FCFA constants



données jumbo, AFD²⁷

On observe depuis 1994 une augmentation faible du PIB/habitant, plus nette en UEMOA qu'en CEMAC, et de manière plus évidente encore dans des pays comme la Côte d'Ivoire. Toutefois, si le PIB/habitant augmente bien jusqu'en 1996-1997, la tendance récente serait plutôt une stagnation, reflétant l'essoufflement de la reprise, conformément au scénario présenté dans les projections Jumbo d'avril 2000. Les variations de la consommation des ménages sur la période 1994-2000 (graphique ci-dessous) sont assez conformes aux évolutions du PIB/tête (traduisant, par ailleurs, le faible niveau de l'épargne).

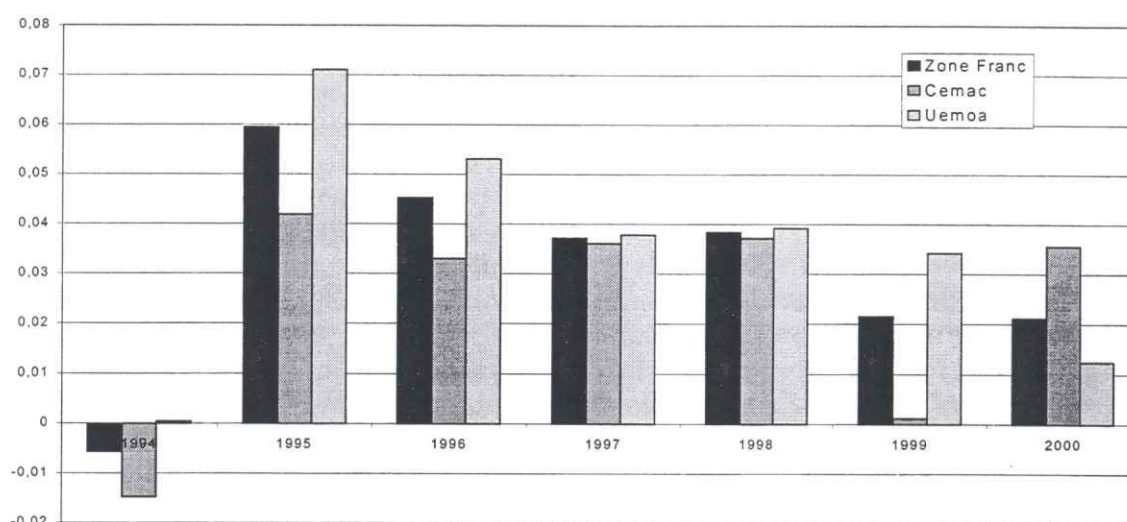
La consommation des ménages croît fortement suite à la dévaluation, pour ralentir en UEMOA dès 1996, alors qu'en CEMAC le ralentissement ne s'opère qu'à partir de 1998. Sur l'ensemble des deux zones, la progression de la consommation en volume des ménages se ralentit nettement à partir de 1999, et stagne autour de 2 % en 2000.

²⁵ Voir encadré

²⁶ Voir encadré

²⁷ Calé sur les comptes nationaux des pays, le modèle jumbo retient un revenu par tête supérieur au Cameroun à celui de la Côte d'Ivoire en 1993. Il est vraisemblable que les nouveaux comptes modifient cette hiérarchie

Taux de croissance de la consommation des ménages en volume.



données jumbo, AFD

Il est cependant délicat de conclure — sur la base de ce seul graphique — à une forte baisse de la pauvreté en 1995 (qui se tasserait ensuite progressivement), parce que rien ne prouve que la consommation est équitablement répartie initialement.

- ◆ **Certaines analyses confirment une baisse de l'incidence de la pauvreté en 1995.** Ainsi, Lachaud (1996) démontre une baisse de l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso entre 1990 et 1995. Sur cette période, la pauvreté aurait diminué de l'ordre de 7 points.
- ◆ En revanche, **d'autres analyses mettent en évidence une croissance du nombre de pauvres sur la même période** : en Côte d'Ivoire, par exemple, l'enquête réalisée en 1995 montre une croissance de la pauvreté de 32 % de la population en 1993 à 37 % en 1995.

Ces résultats contradictoires mettent en lumière la difficulté générale rencontrée dans les comparaisons de résultats d'un pays à l'autre ou même — au sein d'un même pays — d'une année à l'autre. Plusieurs facteurs de divergences sont identifiables, notamment :

- ◆ **les enquêtes sont réalisées sur des échantillons variables** en termes de taille et de degré de représentativité ;
- ◆ **la pauvreté est définie à partir de seuils propres à chaque pays** (souvent proches de 1 dollar par jour, mais pas toujours), à quoi s'ajoute le fait que certains pays optent pour des seuils absolus, d'autres pour des seuils relatifs²⁸ ;
- ◆ **les problèmes de saisonnalité sont parfois occultés** ;

Si des tendances se dessinent au plan macroéconomique (la réduction globale de la pauvreté suite à la dévaluation), la pauvreté monétaire reste toutefois difficile à mesurer avec précision, de façon comparable dans le temps et dans l'espace, en raison des importantes disparités existant au plan microéconomique.

²⁸ Voir encadré

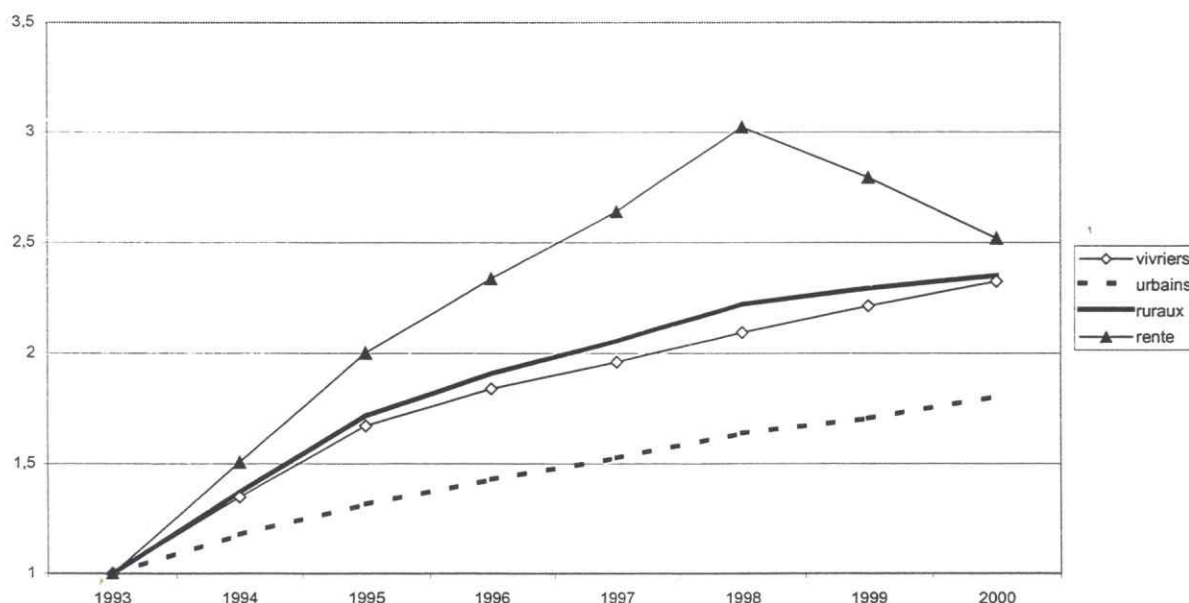
b- Une réduction de la pauvreté qui s'explique surtout par l'évolution favorable des revenus ruraux.

Cette analyse globale de la pauvreté des ménages masque des spécificités rurales et urbaines. Ainsi, la dévaluation, en améliorant la compétitivité prix des produits exportés, a induit **une croissance des revenus ruraux, en particulier dans les zones rurales spécialisées dans des cultures d'exportation** (croissance des revenus des planteurs).

Il faut également souligner la **croissance importante des revenus monétaires tirés de la commercialisation des produits vivriers** tant du fait d'une hausse des prix supérieure à l'inflation que d'un accroissement de la commercialisation, même si les ménages les plus touchés par la pauvreté sont en général des ménages pratiquant exclusivement l'agriculture vivrière²⁹, d'autosubsistance essentiellement. En effet, une disparité existe dans les campagnes entre les cultivateurs de rente et les autres : les cultivateurs de rente bénéficient non seulement d'un revenu monétaire plus important, mais ils obtiennent également sur les cultures vivrières traditionnelles des rendements supérieurs à ceux des cultivateurs exclusivement vivriers (lesquels se trouvent ainsi cantonnés dans une situation de pauvreté). Cette disparité entre ruraux trouve sa source dans divers facteurs : accès plus aisé des cultivateurs de rente aux intrants et aux techniques agricoles, « arrière-effet » des engrais lors des rotations de culture ; capacité accrue d'épargne et d'investissement, etc.

Le graphique qui suit met en lumière une forte croissance des revenus de rente jusqu'en 1998, et plus généralement une croissance des revenus ruraux, alors que les revenus urbains augmentent également, mais dans une moindre mesure. **Ces évolutions se sont traduites par une réduction des inégalités de revenus entre monde rural et monde urbain, et vraisemblablement par une réduction des inégalités dans leur ensemble.**

Evolution nominale des revenus en Zone Franc
(base 1 en 1993)



données jumbo, AFD

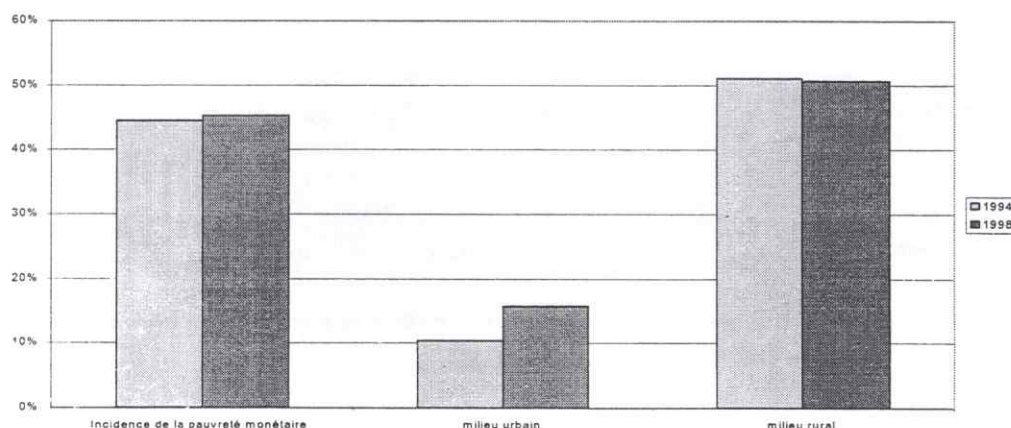
²⁹ Poverty profile, 1998

Il importe cependant de moduler cette conclusion en fonction de la répartition effective des revenus de rente (qui ont certainement augmenté), entre producteurs et intermédiaires d'une part, entre urbains et ruraux d'autre part (sachant que certains planteurs sont en ville). Par ailleurs, la libéralisation récente des filières viendra vraisemblablement modifier la donne actuelle. Les graphiques reportés en annexe montrent que cette tendance globale à l'amélioration des revenus de rente dans la zone Franc reflète davantage les évolutions constatées en UEMOA : en Afrique centrale, les revenus provenant de l'agriculture de rente sont généralement très inférieurs (exception faite du Tchad, pays sahélien) à ce qu'ils sont en Afrique de l'Ouest.

Quant aux revenus urbains, leur amélioration globale, même faible, masque une augmentation des situations de pauvreté dans les villes, qui ne ressort que d'études approfondies prenant en compte la répartition des revenus entre groupes sociaux urbains.

- ♦ **L'exemple du Burkina Faso** illustre les évolutions contraires des revenus urbains et ruraux entre 1994 et 1998. Si la pauvreté monétaire a pu diminuer en milieu rural depuis 1994 (la faiblesse des écarts entre les deux dates ne permet pas de trancher catégoriquement), en revanche, elle a clairement augmenté en milieu urbain.
- ♦ **En Côte d'Ivoire**³⁰, l'incidence de la pauvreté aurait augmenté à Abidjan entre 1993 et 1995 (elle diminuerait ensuite, alors qu'elle continuerait d'augmenter dans les autres villes) et il ressort que les revenus de groupes sociaux spécifiques se sont érodés dans l'ensemble des villes : les salariés du secteur public, auparavant les plus nantis, n'ont pas vu leurs salaires indexés sur l'inflation, et leur mode de consommation a dû s'ajuster à la baisse en termes réels. Mais les grands perdants sont les travailleurs du secteur informel, confrontés à une demande marchande déclinante, à la pression continuelle de l'exode rural et des compressions d'effectifs sur l'emploi informel.

Evolution de la pauvreté monétaire au Burkina Faso
1994-98



données Pnud

Cette augmentation de la pauvreté urbaine (qui ne peut pas être généralisée à l'ensemble des pays de la Zone Franc, par manque de données statistiques) s'expliquerait ainsi en partie par la croissance du coût de la vie (hausse des prix des produits importés) dans un contexte de salaires rigides et de chômage important.

Malgré les incertitudes soulignées en matière de répartition effective des revenus dans la zone Franc, l'année 1999 ne s'inscrit pas dans la prolongation du rééquilibrage global en faveur du monde rural permis par la dévaluation. En effet, le cours mondial des cultures de rente comme le

³⁰ A.Sindzingre, op.cit., à partir des résultats du poverty profile

cacao, le coton ou le café a fortement chuté en 1999, ce qui a induit une diminution parallèle des revenus de rente, et un infléchissement de la croissance des revenus ruraux dans leur ensemble. On observe parallèlement une augmentation des revenus du secteur privé urbain en UEMOA. Ces deux évolutions parallèles viennent inverser les tendances apparues en 1994, et devraient induire une reprise de l'accroissement des inégalités de revenu entre ruraux et urbains.

II.1.1.2. Evolution lente des conditions de vie des ménages et des potentialités

Pour que l'analyse reflète l'évolution de la pauvreté dans sa multi-dimensionalité, elle doit intégrer l'évolution de la « pauvreté humaine »³¹, englobant la pauvreté des conditions de vie des ménages et des « potentialités », qui sont souvent corrélées à l'évolution des revenus des ménages (et déterminées en partie par elle), mais également parfois déconnectées de cette évolution, puisqu'elles sont également dépendantes de dépenses gouvernementales et/ou des bailleurs.

	1990			1997		
	Zone Franc	Cemac	Uemoa	Zone Franc	Cemac	Uemoa
Population ayant accès à l'eau potable *	53,5	37,4	61,3	50,5	34,9	58,1
Taux de vaccination contre la rougeole *	44,6	35,1	48,6	55,5	44,2	60,6
Taux de mortalité pour 1000 habitants	16,4	15,6	16,7	15,7	14,2	16,2
mortalité infantile pour 1000 naissances	101,9	87,4	107,7	106,9	86,4	115,8
espérance de vie à la naissance	49	50,8	48,3	49,5	52,1	48,5
Analphabétisme des adultes	66,8	41,9	74,8	59,1	32,3	67,7
Scolarité primaire, taux net de participation **	61,9	87,5	51,7	62,5	76,9	56,5

* 1993 - 95/96

** 1990 - 1994

Traitements AFD, à partir des WDI, 1999 (le détail par pays sur lequel sont fondés les calculs est reporté en Annexe pour l'année 1997)

Certes, on note l'amélioration d'indicateurs de conditions de vie relatifs à la santé (taux de vaccination contre la rougeole) et à l'éducation (taux de scolarisation primaire), ainsi qu'une amélioration d'indicateurs de « potentialités » (baisse de l'analphabétisme des adultes, augmentation de l'espérance de vie).

Mais, au-delà des tendances lourdes, nombre d'indicateurs traduisent également une détérioration de la pauvreté humaine dans quelques-unes de ses dimensions majeures :

- ◆ **les populations ayant accès à l'eau potable seraient moins nombreuses aujourd'hui qu'en 1990**, aussi bien en UEMOA qu'en CEMAC ;
- ◆ **le taux de mortalité infantile s'est accru en UEMOA ;**
- ◆ **le taux de scolarisation primaire a fortement diminué en CEMAC** (parallèlement à la réduction de la part des dépenses publiques d'enseignement entre 1985 et 1996, dans des pays comme le Cameroun, où elle a décliné de 3,1 % à 2,9 % ou bien au Gabon, où elle a décliné de 4,5 % à 2,8 %, alors que dans l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, cette part augmentait de 4,9 % à 5,4 %).

Cette détérioration des conditions de vie se traduit par un appauvrissement des potentialités individuelles, mais également par un appauvrissement du capital humain des pays dans leur ensemble, et freinera le développement des années à venir.

³¹ voir encadré

Si la croissance démographique difficilement maîtrisée freine l'amélioration des conditions de vie en Zone Franc, une raison essentielle de la lenteur de ce processus d'amélioration est à chercher dans la faiblesse des dépenses publiques affectées aux secteurs sociaux, observée de longue date, et parfois plus franchement depuis une quinzaine d'années (faiblesse des investissements et/ou de l'efficacité des investissements en terme de réduction de la pauvreté).

II.1.2. La pauvreté en Zone Franc aujourd'hui : incidence et acuité

Les conséquences bénéfiques de la dévaluation du FCFA sur les revenus de certains groupes socio-économiques n'ont semble-t-il pas permis de réduire significativement le niveau global de pauvreté monétaire, ni d'améliorer les conditions de vie des ménages ou leurs potentialités qui s'étaient, en moyenne, fortement dégradées depuis 1985.

L'analyse de données récentes sur la pauvreté des ménages en Zone Franc fait état d'un diagnostic préoccupant, alors que les tendances, jusque-là favorables aux campagnes, s'inversent de nouveau.

II.1.2.1. Pauvreté monétaire

Les enquêtes permettant d'établir des seuils de pauvreté et de mesurer le revenu par tête des ménages sont lourdes à mettre en œuvre, coûteuses, et, pour cette raison, assez peu fréquentes. Les derniers chiffres disponibles, pour les pays qui nous intéressent, sont recensés dans le tableau qui suit :

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Cameroon	Tchad
Méthodologie utilisée	Enquête 1996, seuil de pauvreté global (alim. + autres)	EPM 1998, seuils absolus de pauvreté et d'extrême pauvreté	Enquête ménages, 1996	Enquête ménages 1994, seuils absolus de pauvreté et d'extrême pauvreté	Enquête 1994, seuils absolus de pauvreté et d'extrême pauvreté	Epm 1992, seuils absolus de pauvreté et d'extrême pauvreté + seuils relatifs + seuil de 1 \$/j	Enquête auprès des ménages, 1996, seuils relatifs de pauvreté et d'extrême pauvreté	Enquête auprès des ménages 1995-96
seuil calorique		2283 cal/j		2450 cal/j		2400 cal/j		
Valeur du seuil de pauvreté (par ad et par an) en FCFA			pauv : 162800 et extr pauv : 95700	pauv : 77204			pauv : 198600 et ext pauv : 94800	
Valeur du seuil d'ext. pauvreté								
Incidence de la pauvreté	33,7%	45,3%	33,6%	68,8%	63%	33%	50,5%	64%
Incidence de la pauvreté urbaine	33,1%	15,8%	23,8%	49%	48%		36%	63%
Incidence de la pauvreté rurale	33,5%	50,7%	42,6%	69%	66%		82,6%	67%
Incidence de l'extrême pauvreté		30%(en 1994)	10,0%		34%	26%	14,5%	
Seuil de 1\$ par jour						61%		
Acuité de la pauvreté							18,4%	

traitements AFD, à partir d'études PNUD, 1999 et poverty profiles

Concernant la pauvreté monétaire, les données sont, pour les raisons déjà évoquées, très disparates, incomplètes, et difficilement comparables. Elles donnent cependant une vision, même approximative, de l'incidence de la pauvreté monétaire en Zone Franc. Globalement :

- ♦ **L'incidence de la pauvreté monétaire varie de 30 % à 70 % ;**
- ♦ **10 % à 30 % des individus seraient dans une situation d'extrême pauvreté ;**
- ♦ **l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les pays sahéliens (Mali, Niger, Tchad) ;**
- ♦ **La pauvreté rurale serait, partout sauf au Bénin, beaucoup plus élevée que la pauvreté urbaine** (mais les seuils monétaires sont-ils véritablement adaptés à la mesure de la pauvreté rurale, étant donné la part prépondérante des transactions ayant lieu en dehors des circuits monétaires ?).

Complétons ce tableau par l'analyse des conditions de vie des ménages, analyse moins controversée car les indicateurs sont simples et identiques pour chaque pays, et qui permet, par ailleurs, de dégager des axes opérationnels.

II.1.2.2- Conditions de vie et potentialités

Le tableau suivant synthétise quelques dimensions de la pauvreté humaine parmi les plus significatives : **accès à l'eau potable** (infrastructures de base) ; **accès aux soins** (taux de vaccination, lits d'hôpitaux) ; **indicateurs déterminant l'espérance de vie** (taux de mortalité, mortalité infantile, mortalité maternelle, insuffisance pondérale à la naissance) ; **scolarisation** (éducation de base) et **analphabétisme** ; indice synthétique de pauvreté humaine³².

en %	Zone Franc	Cemac	Uemoa	Afrique Subsaharienne	Pays les moins avancés
Population ayant accès à l'eau potable (1995-96)	50,5	34,9	58,1	50,0	59,0
Pop ayant accès à l'eau potable, rur (1995-96)	40,5	24,9	47,6		
Pop ayant accès à l'eau potable, urb (1995-96)	81,8	69,4	88,5		
Taux de vaccination contre la rougeole (1996)	55,5	44,2	60,6	53,0	61,0
Nombre de lits d'hôpital pour 1000 habitants (1990)	1,2	2,0	0,7		
Taux de mortalité pour 1000 habitants (1997)	15,7	14,2	16,2		
Taux de mort. matern. pour 100000 nais. viv., 1990	958,0	838,3	1012,6	979,0	1041,0
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances	106,9	86,4	115,8	105,0	104,0
insuf. pond. à la nais. (en % des nais., 1990-95)	15,0	13,4	15,4	15,0	22,0
espérance de vie à la naissance (1997)	49,5	52,1	48,5	48,7	51,7
espérance de vie à la nais. des femmes (1997)	51,1	53,7	50,0	50,3	52,6
Analphabétisme des adultes (1997)	59,1	32,3	67,7	42,2	51,6
Analphabétisme des femmes (1997)	68,3	40,5	77,1	50,6	61,9
Analphabétisme des hommes (1997)	49,8	23,8	58,1	34,1	41,2
Taux net de scolarisation dans le primaire (1997)	51,1	57,8	48,2	56,2	60,4
Taux net de scol. des filles dans le primaire (1997)	43,5	51,4	39,6	51,8	54,8
Indicateur de pauvreté humaine	50,5	44,3	52,9	40,6	44,9

Traitements AFD, à partir des WDI, 1999, (le détail par pays sur lequel sont fondés les calculs est reporté en Annexe)

L'accès à l'eau potable est une variable déterminante dans la lutte contre la pauvreté, dès lors qu'elle accroît le temps libre (l'accès à l'électricité a le même type d'impact). La non prise en compte

³² voir encadré

du temps **important et prioritaire** consacré, notamment par les femmes et les enfants, à la recherche d'eau explique l'échec de beaucoup de projets ruraux de développement. L'accès à l'eau potable conditionne donc en premier lieu l'amélioration de l'hygiène et de la santé, mais également la pratique de toutes sortes d'activités quotidiennes (scolarisation des enfants, activités génératrices de revenus).

Or, **on constate des pourcentages d'accès à l'eau potable très faibles**, surtout en CEMAC (hors Congo), et tout particulièrement en zones rurales d'Afrique centrale. Les deux pays les plus concernés par ce retard sont le Tchad et la RCA (taux d'accès de 23 %), mais dans un pays comme le Cameroun, seuls 40 % des individus ont accès à l'eau potable.

Un autre indicateur accuse un retard inquiétant **en CEMAC : le taux de vaccination contre la rougeole, très inférieur** au taux de l'UEMOA, et au taux de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble. Le Tchad tire la moyenne de la zone CEMAC vers le bas, mais les résultats du Cameroun ne sont pas très satisfaisants non plus dans l'absolu. A l'inverse, on observe, en CEMAC, de bonnes performances en terme de nombre de lits d'hôpital par habitants, ce qui pourrait s'expliquer par « un biais urbain » des dépenses sociales. En UEMOA, si le taux de vaccination contre la rougeole est meilleur qu'en CEMAC, en revanche, le manque de lits d'hôpital (calculé, toutefois, sans les taux du Mali, du Niger et du Togo) est patent (retard très important du Burkina Faso).

L'accès restreint aux soins de santé se répercute sur la mortalité des populations, et tout particulièrement sur la **mortalité maternelle et la mortalité infantile, plus élevées en UEMOA qu'en Afrique Subsaharienne dans son ensemble**.

Si les pays de la CEMAC avaient, pendant très longtemps, bénéficié d'une avance très sensible **en matière de scolarisation des populations, les restrictions récentes des dépenses sociales ont contribué à la dégradation de la situation**. L'analphabétisme reste cependant beaucoup moins répandu en CEMAC, et la scolarisation primaire y est plus fréquente (pour l'ensemble des élèves, et pour les filles en particulier). Le Tchad et la RCA apparaissent sans surprise les plus mal lotis de la zone CEMAC, même s'ils affichent des taux de scolarisation primaire bien meilleurs qu'au Niger, au Mali ou au Burkina Faso. Il convient, à l'opposé, de souligner les bons résultats du Togo en UEMOA.

Enfin, l'indicateur synthétique de pauvreté humaine est mauvais pour la Zone Franc dans son ensemble (derrière l'Afrique Subsaharienne, et les pays les moins avancés), essentiellement du fait de l'UEMOA, et particulièrement de pays comme le Niger ou le Burkina Faso.

II.1.2.3. Corrélation des différentes formes de pauvreté

Qui sont les pauvres en Zone Franc ? Quelques « groupes » ressortent généralement des « poverty profile », qui cumulent souvent plusieurs des dimensions soulignées ci avant :

Dans le monde rural, on distingue principalement les propriétaires de très petites fermes, situées dans des régions peu fertiles, dépendantes de pluies irrégulières, et cultivées selon des « méthodes ancestrales ». La probabilité qu'une femme soit de fait à la tête de tels ménages est forte (femmes seules, ou mari « exilé » en ville). Ils vivent souvent dans des zones isolées, loin des routes principales et des infrastructures de base (eau, électricité), dans des régions négligées par les investissements publics pour des raisons géographiques, ethniques ou politiques.

La non-satisfaction des besoins les plus essentiels est à l'origine de nombreuses situations de pauvreté en zones rurales. Citons entre autres : le nonaccès à l'eau, à l'alimentation, à l'éducation de base ou le degré de difficulté d'accès aux différentes formes de capital, d'autant plus prégnantes que les régions sont reculées.

En ville, les nouvelles formes de pauvreté résultent principalement d'une dégradation des rémunérations des fonctionnaires et salariés du privé depuis une quinzaine d'années. Plus récemment, la hausse du coût de la vie a contribué à aggraver certaines situations de pauvreté urbaine. Le chômage reste un facteur majeur de pauvreté. Globalement, la population urbaine d'Afrique subsaharienne croît de 6 % par an, soit deux fois plus vite que celle de l'Amérique latine ou de l'Asie du sud-est. L'augmentation rapide de la population urbaine au cours des deux dernières décennies s'explique à la fois par un fort taux de fécondité au plan national, doublé d'un exode rural massif (même si un mouvement de populations inverses ont parfois pu être constatés), souvent conçu comme une stratégie de survie.

Cette augmentation de la population urbaine exerce une forte pression sur les opportunités d'emplois, très réduites par ailleurs. On observe en effet un déclin de la capacité d'absorption de la main d'œuvre. Ainsi, en Afrique de l'Ouest et du Centre, on évalue la participation au secteur formel (public et privé) à moins de 10 % de la population active. L'absorption systématique des diplômés de l'enseignement supérieur par l'administration a été interrompue consécutivement à l'adoption des PAS, et les diplômés comme les salariés du privé licenciés viennent grossir le flot des « chômeurs » (étant rappelé que ce statut ne peut concerner que ceux des sans-emploi disposant d'un capital initial ou bénéficiant de transferts de revenus) ou des travailleurs « informels », rejoints sur ce dernier « marché » par certains fonctionnaires peu payés

CONCLUSION : PPTE renforcée et lutte contre la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté en Zone Franc s'explique, en premier lieu, par le retard accumulé depuis des décennies par la plupart des pays dans les secteurs sociaux, mais également par des évolutions conjoncturelles et des politiques économiques récentes qui n'ont pas permis de faire reculer significativement la pauvreté.

Dans un contexte où la lutte contre la pauvreté devient le mot d'ordre des bailleurs de fonds, on perçoit bien, au vu des évolutions présentées ci-dessus, l'impératif « moral » de politiques effectivement orientées vers la lutte de pauvreté en Zone Franc, et l'on comprendrait mal qu'elles restent à l'état de slogan quand des marges de manœuvre sont « officiellement » dégagées à cette fin dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée.

- L'initiative PPTE renforcée

L'initiative PPTE vise à rendre soutenable la dette des pays classés « pauvres et très endettés » par la Banque Mondiale (actuellement 41 pays dont 33 en Afrique), une fois que les procédures traditionnelles d'allègement de la dette ont été épuisées sans avoir permis aux pays concernés de retrouver un niveau d'endettement soutenable.

Ce mécanisme d'aide combine à la fois un programme de réformes économiques et sociales et une procédure d'annulation de la dette de l'Etat, sous conditionnalités (première période réussie de trois années d'ajustement structurel, qui débouche sur le point de décision, lui-même donnant lieu, si l'examen de passage a été concluant, à une deuxième période de suivi macroéconomique. Quelques modifications ont été récemment apportées concernant cette deuxième période de suivi, sur la base de l'affirmation d'un lien entre allègement de la dette et réduction de la pauvreté, stipulant l'élaboration d'un cadre renforcé de lutte contre la pauvreté (une stratégie de lutte contre la pauvreté, « *comprehensive and participatory* », doit, à cet effet, être prête avant le point de décision).

Les risques de dilapidation des ressources ainsi mises à disposition à des fins de lutte contre la pauvreté ne doivent pas être minorés (multiplication de petits programmes sans « force de frappe »,

dilapidation des fonds, etc.). Pourtant, les besoins sont énormes, notamment dans des domaines prioritaires comme l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé ou à l'éducation de base, et une allocation optimale des ressources disponibles améliorerait les conditions de vie de millions de personnes. Il faut, plus que jamais, préparer un cadre d'intervention « efficace » en terme de réduction « durable » de la pauvreté, au risque de donner raison aux sceptiques, qui ne voient dans ces discours et initiatives que la marque d'un phénomène de mode passager.

- En dépit des limites « statistiques », cette note a pu mettre en exergue des domaines largement prioritaires, car déterminants dans une « stratégie de lutte contre la pauvreté » :

- *Dans les campagnes*, l'accès à l'eau, à la santé de base, à l'éducation de base sont prioritaires, sachant que des programmes dans ces différents domaines se complètent souvent et renforcent leurs effets respectifs. Bien évidemment, des programmes de désenclavement de zones à la fois peuplées et isolées sont extrêmement efficaces, de même que des programmes d'irrigation dans des zones peu arrosées (où la pauvreté se concentre souvent), à condition que les questions d'entretien et de durabilité des projets soient prises en compte.
- *Dans les villes*, les programmes d'assainissement, de construction de logements « sociaux » sont souvent prioritaires. Ensuite, pour réduire le chômage (cause majeure de l'absence de revenu), une réflexion au cas par cas doit être menée, incluant notamment des programmes d'accès aux outils de production (« assets », crédits, micro-crédits, etc.) pour permettre aux individus sans travail de créer leur propre emploi.

Encadré : Principales notions utilisées pour l'analyse de la pauvreté

• Pauvreté

La pauvreté est généralement définie comme « un état de privation de bien-être jugé inadéquat pour vivre décemment » (Larivière et Martin, 1997). Elle recouvre trois dimensions majeures : **une pauvreté monétaire**, qui exprime un aspect de niveau de vie et résulte d'une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante, notamment alimentaire (expression d'un niveau de bien-être trop faible) ; **une pauvreté des conditions de vie**, traduisant une situation d'exclusion par rapport à un certain mode de vie matériel et culturel, résultant de l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels (manque dans les domaines relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (non-accès aux soins primaires), à l'éducation (non-scolarisation), au logement, etc.) ; **une pauvreté des potentialités**, recouvrant une situation dans laquelle on ne dispose pas des moyens (« différentes formes de capital ») qui auraient permis de se soustraire de la pauvreté, de vivre correctement et de mettre en valeur ses capacités individuelles.

• Seuil de pauvreté

Un seuil monétaire est défini, en deçà duquel tout individu est considéré comme pauvre, et le nombre de pauvres est comptabilisé par référence à ce seuil (appelé *ligne de pauvreté*). Ce seuil est censé déterminer une **pauvreté absolue**³³, en considérant le revenu nécessaire à l'achat du panier minimal de biens alimentaires indispensables à la survie quotidienne (qui correspond, selon les normes FAO, à ± 2.400 calories pour la pauvreté et à 1.800 calories pour l'*extrême pauvreté*) auquel on ajoute le revenu nécessaire à l'achat de biens non alimentaires indispensables (habillement, transport, hygiène, eau, énergie, etc.)

Le seuil peut également être déterminé d'une manière relative en considérant, sur la distribution des revenus ou de la consommation, un pourcentage de population : soit les 20 % de la population les moins riches ou ceux qui ont un revenu inférieur à la moitié du revenu médian ou moyen. On obtient alors une estimation de la **pauvreté relative**.

• « **Incidence de la pauvreté** », ou taux de pauvreté : c'est une estimation du pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté.

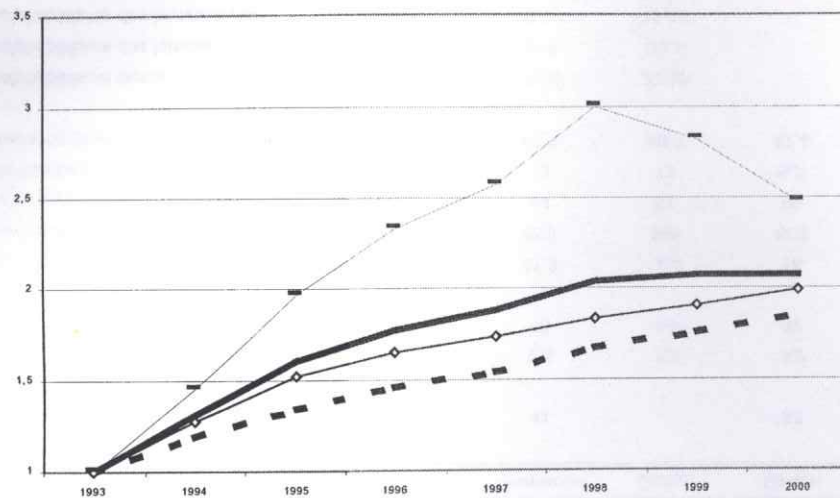
• « **Acuité de la pauvreté** », ou profondeur de la pauvreté : elle se calcule par la distance moyenne qui sépare une personne pauvre du seuil de pauvreté. Elle est exprimée en pourcentage par rapport à ce seuil.

• **IDH et IPH** : ce sont des indices composites qui permettent de mesurer le niveau de développement humain d'un pays en combinant les mêmes composantes (longévité, savoir, conditions de vie) mais à l'aide de variables différentes :

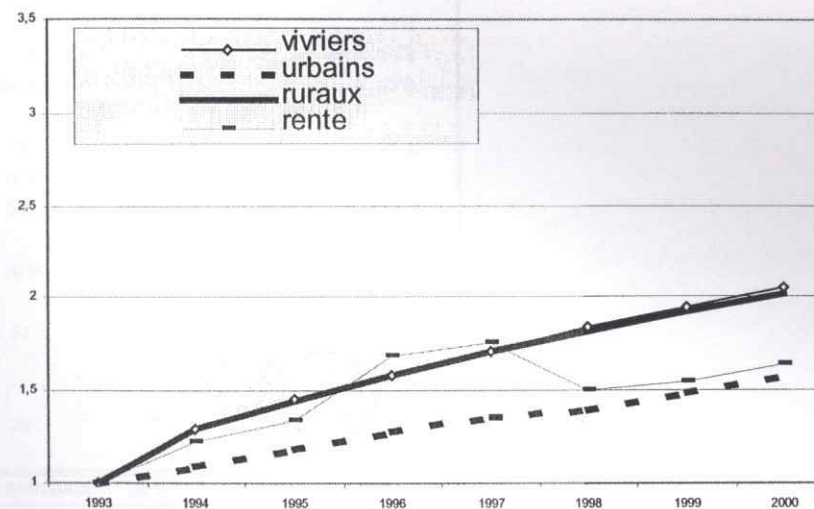
- La **longévité** est mesurée dans le premier indice par l'espérance de vie, alors que dans le second elle est évaluée à l'aide du pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans.
- Le **savoir** est mesuré dans l'**IDH** par le taux d'alphabétisation des adultes ainsi qu'un taux de scolarisation combiné, alors que dans l'**IPH** il n'est évalué qu'à l'aide de la première dimension
- L'**IDH** prend mieux en compte les conditions de vie des ménages puisqu'il combine un pourcentage de population privée d'accès à l'eau potable, un pourcentage de population privé d'accès aux services de santé et un pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale. L'**IDH** mesure mal les conditions de vie des ménages, puisqu'il les associe au revenu par habitant corrigé des différences de PPA.

³³ Le concept de "pauvreté absolue" se rattache au "vitalisme" qui définit la vie comme "l'ensemble des forces qui résistent à la mort". Le **minimum vital** correspond au montant des ressources nécessaires pour ne pas être entraîné dans la mort

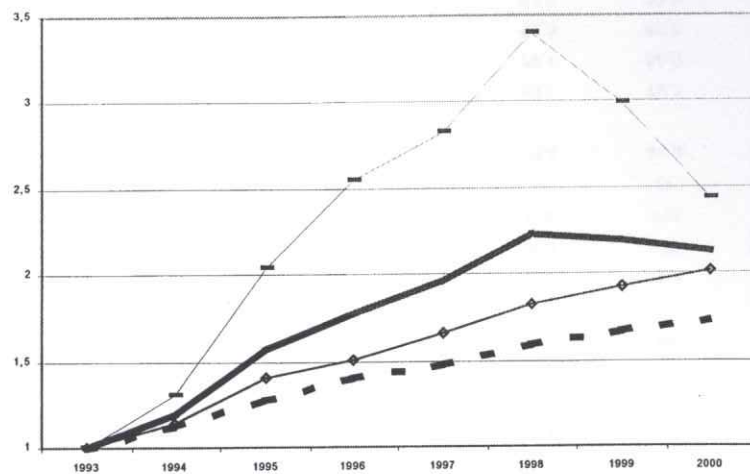
Evolution nominale des revenus en UEMOA
(base 100 en 1993)



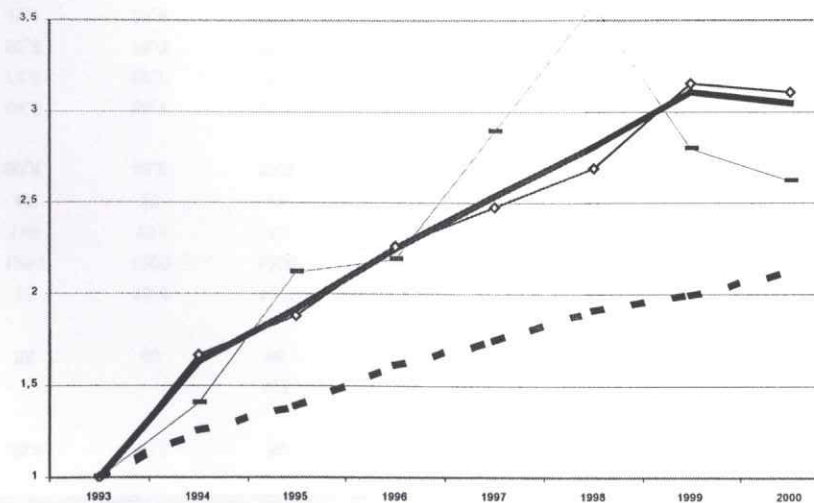
CEMAC



Côte d'Ivoire



Tchad



en %, sauf indications contraires	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Population ayant accès à l'eau potable (1995-96)	72,4		72	48,3	48,3	50	55	58,1
Nombre de lits d'hôpital pour 1000 habitants (1990)	0,5	0,3	0,8			0,7		
Taux de vaccination contre la rougeole (1996)	74	54	65	55	43	80	39	55,5
Taux de mortalité pour 1000 habitants (1997)	13,2	19,1	16,4	16	18,4	12,7	15,7	16,2
Taux de mortalité maternelle pour 100000 naissances vivan	990	930	810	1200	1200	1200	640	1012,6
mortalité infantile pour 1000 naissances	102	110	90	145	191	72	78	115,8
insuffisance pondérale à la naissance (en % des naissances	10	21	14	17	15	11	20	15,4
espérance de vie à la naissance (1997)	53,4	44,4	46,7	50,4	46,9	52,3	48,8	48,5
Analphabétisme des adultes (1995)	66,1	79,3	57,4	64,5	85,7	65,4	46,8	67,7
Analphabétisme des femmes (1997)	79,1	88,9	66,3	71,8	92,7	75,2	61,7	77,1
Analphabétisme des hommes (1997)	52,3	69,5	48,9	56,9	78,3	55,5	31,3	39,6
Taux net de scolarisation dans le primaire (1997)	67,6	32,3	58,3	38,1	24,4	59,5	82,3	56,5
Indicateur de pauvreté humaine	50,9	59,3	46,8	52,8	65,5	49,6	38,4	52,9

en %, sauf indications contraires	Cameroun	Congo	Gabon	inée Equatoria	RCA	Tchad	CEMAC
Population ayant accès à l'eau potable (1995-96)	41		67	33	23	23,6	34,9
Nombre de lits d'hôpital pour 1000 habitants (1990)	2,6	3,3	3,2		0,9	0,7	2
Taux de vaccination contre la rougeole (1996)	46	64	57	61	46	31	44,2
Taux de mortalité pour 1000 habitants (1997)	11,2	16,3	16	16,5	19,1	16,5	14,2
Taux de mortalité maternelle pour 100000 naissances vivan	550	890	500		700	1500	838,3
mortalité infantile pour 1000 naissances	64	81	85	109	113	118	86,4
insuffisance pondérale à la naissance (en % des naissances	13	16	9,7	10,4	14,5		13,4
espérance de vie à la naissance (1997)	56,5	48,5	52,4	50	44,8	48,6	52,1
Analphabétisme des adultes (1995)	28,30	23,10		26,90	57,6		32,3
Analphabétisme des femmes (1997)	35,4	30,3		29,9	69,9		40,5
Analphabétisme des hommes (1997)	20,90	15,40		9,50	44		23,8
Taux net de scolarisation dans le primaire (1997)	61,7	78,3		79,3	46,2	47,9	57,8
Indicateur de pauvreté humaine	38,10				53,60	52,10	44,3

